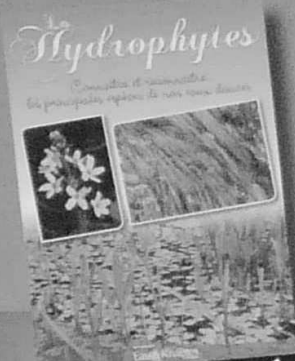


Eau & Rivières

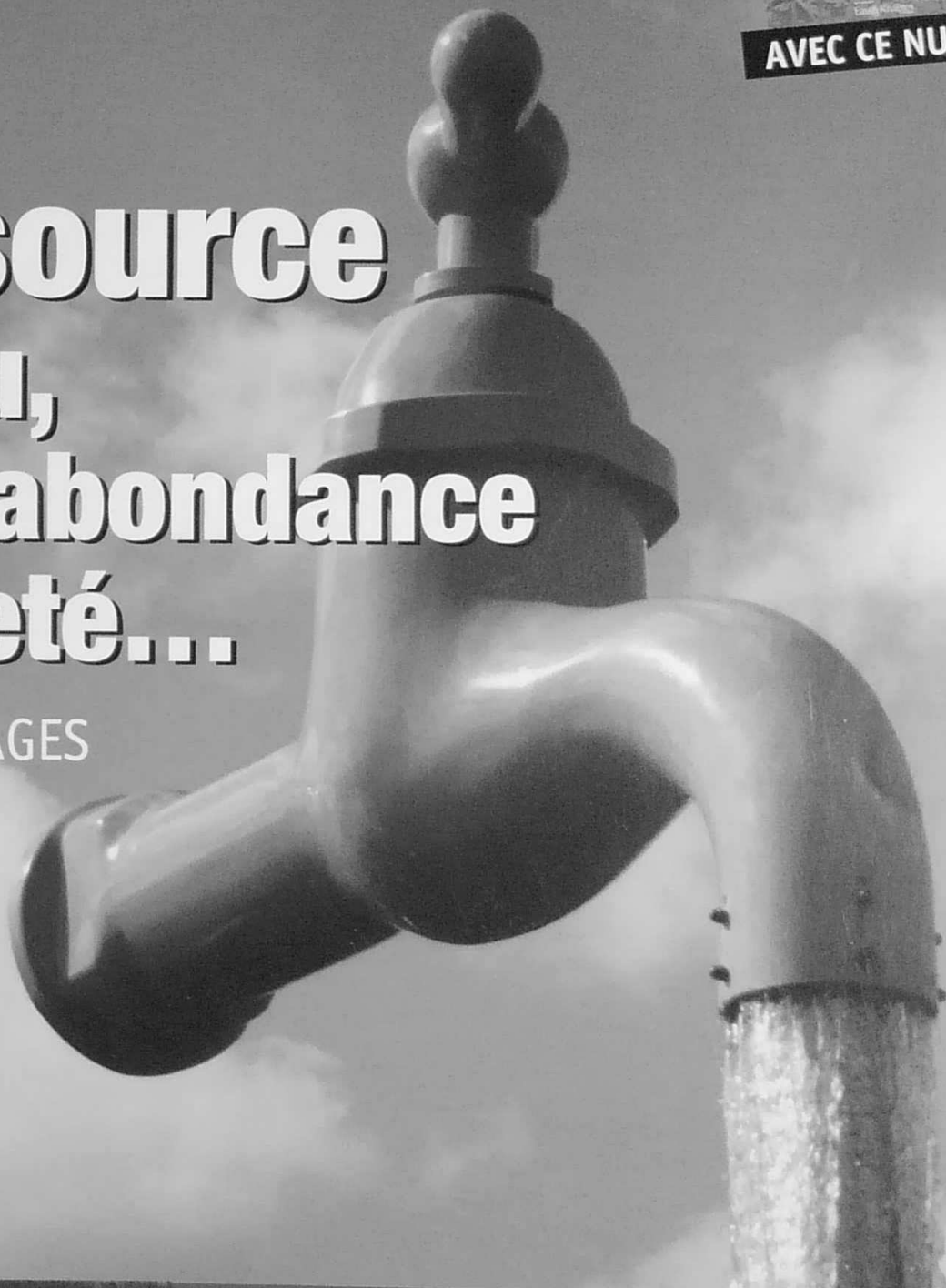
de Bretagne



AVEC CE NUMÉRO

Ressource en eau, entre abondance et rareté...

DOSSIER 8 PAGES



6
LAC DU DRENNEC,
CYANO EN VUE !



19
ÉCONOMIES D'EAU :
ENGAGEONS-NOUS !



4
OÙ EN EST LE PLAN
ALGUES VERTES ?



10
FLÂNERIE MATINALE
ENTRE DEUX ÉCLUSES

Eau & Rivières
de Bretagne

Devenez annonceur et
soutenez l'action
d'Eau & Rivières de Bretagne !

Plus d'infos sur
www.eau-et-rivieres.asso.fr
Rubrique publications

Contactez nous
02 98 01 05 45
revue@eau-et-rivieres.asso.fr

CLOITRE
IMPRIMEURS

De réels engagements
développement durable
pour vous accompagner
dans l'éco-impression.

PEFC
FSC

BREST - RENNES - PARIS
www.cloitre.fr 02 98 40 18 40

SARL BIO ARTISANAL

VIANDES DE BOUCHERIE SÉLECTIONNÉES PROVENANT
DIRECTEMENT DES FERMERS AGRICOLIS BRÉTONS

James CHOUZENOIX

KERVIZIOU - 22140 BRÉLIDY
Tél. - 02 96 43 24 65
sarl.bio-artisanal@wanadoo.fr

Présent sur les marchés de
SAINT-BRIEUC - LANNION - GUNGAMP - PAIMPOL - TRÉGUIER
PERRIS-GUIBREC - MORLAIX - CARANTEC - SAINT-POUL-DE-LEON
PENGLAN - L'AMBALLE - BÉCARD - VIEUX-MARCHÉ

100% BIO

BIO Breizh

naturellement de saison !

dans
votre
magasin bio

Association des Producteurs de Fruits et Légumes Biologiques de Bretagne
T 02 98 63 19 03 - F 02 99 63 17 63
www.biobreizh.org - apflbb@wanadoo.fr

SOMMAIRE



Sommaire

- Page 3 Editorial
- Pages 4-5 Où est le Jean-Agnes Vertes ?
- Pages 6-7 Lac du Dreizec, quinze en un !
- Page 8 Santé et environnement : mangeries moins de viande
- Page 9 Point de Comuaile, entre les deux côtés la rivière
- Page 10 Filrière maritime entre deux côtes
- Pages 11-18 Dessin Ressource en eau, entre abondance et rareté
- Page 19 Economies d'eau : engageons-nous !
- Page 20 ABL, vignes du fond de rade
- Page 21 Le coin des associations
- Pages 22-25 Brèves
- Page 26 A lire
- Page 27 Échos des marais
- Illustrations Natris, Michel Rou

Gratuit avec ce numéro



EDITORIAL

Retrouvez cette rubrique sur
www.eau-et-rivieres.asso.fr

Le changement c'est maintenant ?

« Défendre et améliorer l'environnement pour les générations présentes et à venir est devenu pour l'humanité un objectif primordial ». C'était en 1972, c'était à Stockholm, c'était le tout premier Sommet de la Terre.

Depuis, il y aura eu Nairobi, Rio et Johannesburg où Jacques Chirac lançait son devenu célèbre : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Un Sommet de la Terre tous les dix ans. Et cette année, retour à Rio pour un tragi-comique Rio+20 débouchant sur une déclaration finale consensuelle et minimaliste. Oui notre maison brûle, encore. Oui nous regardons ailleurs, toujours.

Ce constat, fait à l'échelle mondiale, vaut aussi plus près de nous pour nos rivières, pour nos zones humides, pour la qualité de notre eau. Rappelons-nous les cris de nos premiers militants, les déplacements ministériels sur des plages envahies d'algues vertes, les études scientifiques faites, refaites mais encore et toujours contredites. Rappelons-nous les programmes plus ou moins ambitieux, les consensus sous voire les ententes de première classe. Combien d'alertes lancées, combien de rendez-vous manqués depuis 40 ans ? Trop, beaucoup trop.

Nos modes de production et de consommation sont, nous le savons, extrêmement destructeurs. Ils sont responsables du désastre écologique et social que nous vivons. Nous n'avons plus besoin de grandes messes pour l'entendre. Nous savons aussi que, pour être à la hauteur des enjeux, nous ne saurions nous contenter de poser quelques pensements sur une jambe de bois, aussi verts soient-ils.

Nous ne pouvons continuer à nous enfoncer plus encore dans des modes de production et de consommation, aussi destructeurs des hommes que de leur environnement. La politique de la Terre brûlée doit cesser.

Sans un changement profond dans notre relation à la nature, sans une réelle volonté de changer de modèle, nous pouvons nous donner rendez-vous dans 10, 20, 50 ans, peut-être, pour dresser les mêmes constats alarmants, jurer la main sur le cœur qu'on ne nous y prendra plus, faire les mêmes promesses, de celles qui n'engagent que ceux qui les croient...

Pourtant, ailleurs comme ici, des hommes et des femmes s'engagent pour les générations futures. Ailleurs comme ici, des hommes et des femmes se remettent en question pour produire autrement. Ailleurs comme ici, des hommes et des femmes font le choix de consommer autrement. Soutenons les, encourageons les.

Pour notre environnement aussi, le changement c'est maintenant !



Joëlle Meignan

Organe de l'association Eau et Rivières de Bretagne

Directeur de la publication : Jacques FRIMET
Eau et Rivières - 8, rue Pen ar C'hraeh, 29200 Brest
revue@eau-et-rivieres.asso.fr

Fabrik magazine n°160 :
Chaque trimestre les bénévoles de l'association se réunissent pour préparer le sommaire du magazine. Ces réunions se déroulent au plus près des territoires d'Eau et Rivières dans chacune des délégations. Toutes les compétences y sont les bienvenues (lecteur, rédacteur, photographe, dessinateur...). Tous les avis comptent, mais surtout l'envie de partager et transmettre. Ce trimestre, la Fabrik était à Brest, le prochain numéro sera conçu en Ile-et-Vilaine. Et si vous rejoignez l'équipe de la Fabrik ?

La Fabrik : Amaud Duguez, Ambre Le Jallé, Jacques Thiret, Mickaël Rajagurin
Rédacteurs : Franck Baraz, Maroï Benoit, Jean-Isidore Galité, Amaud Duguez, Bruno Diquin, Patrice Descaud, Camille Gillet, Gilles Huet, Adèle Kerdrauet, Jean-Yves Kermarrec, Dominique Le Gouic, Estelle Le Guenn, Cécilia Le Roux, Pierre Lebas, Vincent Lefebvre, Joëlle et Hubert Meignan, Jean-Yves Morel, André Ferron, Jacques Priant, Mickaël Rajagurin, Michel Rou, Jean Sarasin, Guilaine Souzanne, Christian Pymogone, Eric Van Melkebeek
Correspondant : Brigitte Richoux
Copyright Eau et Rivières de Bretagne
Dessin de la couverture : juillet 2012
N° CPPA 09/10687114
ISSN 01 82-0567

Fabrication :
Secteurs de réaction : Mickaël Rajagurin
Photographie : Mickaël Rajagurin
Impression et mise en page : Cloître Imprimeries
2A Chausse-Neuve - CS 30714 - 29419 Lambenez Cedex
Le magazine Eau et Rivières est imprimé avec des encres végétales sur du Cyclocl Print 100 % recyclé post-consumation sauf les 8 pages de couverture imprimées sur du couché 100 % PEFC. L'imprimeur est labellisé Imprim'Vec. Cela signifie qu'il respecte trois règles au minimum :
- la bonne gestion des déchets dangereux,
- la sécurisation des stocks de produits dangereux,
- l'exclusion des produits toxiques des ateliers.
Reproduction autorisée après accord écrit du directeur de la publication.
Abonnement : 20 €
Abonnement seul : 20 €
Diffusé aux lycées de Bretagne avec l'aide du Conseil régional.
Eau et Rivières est membre de :

+ d'informations sur nos sites :
eau-et-rivieres.asso.fr
educatif.eau-et-rivieres.asso.fr

La gestion des abonnements/adhésions de l'association est réalisée sur fichier informatique. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information et aux données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les informations vous concernant. Ce droit peut s'exercer exclusivement sur demande écrite adressée au secrétaire de la revue.

Où en est le Plan algues vertes ?

Lorsqu'en février 2010 la Ministre de l'époque NKM dévoilait la stratégie gouvernementale de lutte contre le fléau des marées vertes, nous avions publié dans ce magazine une analyse de l'architecture de ce plan à 140 millions ! Aujourd'hui, plus de 2 ans après il n'est pas inutile de refaire le point. Et de se demander si la réduction drastique des quantités de nitrates déversées à la mer pourra être atteinte.



APAISEMENT OU INCONSTANCE. DEUX SYMBOLES DU COQUELICOT TOUT TROUVÉS POUR LES PREMIERS PLANS ALGUES VERTES.



LA POSITION CONSTRUCTIVE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF EN BAIE DE LA FORÊT A VALU À HUBERT MEIGNEN ET ARNAUD CLUGERY DE POUVOIR S'EXPRIMER LIBREMENT DEVANT LA PRESSE NATIONALE ET INTERNATIONALE LORS D'UNE OPÉRATION ORGANISÉE PAR LE COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME.

Que d'événements depuis ce jour où la ministre est venue présenter le plan gouvernemental, que de réunions, de rendez-vous, d'articles de presse et de tensions aux 3 coins de la Bretagne. Pour s'y retrouver, il faut d'abord comprendre l'architecture de ce plan bâti selon 3 axes : le curatif (ramassage et traitement), la recherche (en réponse à l'incessante remise en question des mécanismes fondamentaux des marées vertes par une partie des représentants du monde agricole) et le préventif (avec l'ambition de mettre sur pied dans chacune des 8 baies un « projet de territoire à très basse fuite d'azote »).

Pour faire fonctionner le tout, un comité de suivi régional co-présidé par le Préfet de Région, Michel Cadot et le Président de Région, Jean Yves Le Drian. Celui-ci est composé d'élus locaux, de représentants des services de l'État, d'associations de protection de la nature comme Eau & Rivières ou Halte aux marées vertes par exemple, de représentants du monde agricole, etc. Toujours à échelle régionale, on trouve un comité de pilotage plus resserré, composé des principaux « financeurs », le nœud du pouvoir. Pour les éclairer, l'État a souhaité l'aide d'un comité scientifique composé de 20 membres d'origines géographiques et de compétences variées (Ifremer, Inra...). Et enfin, pour chacune des 8 baies, une déclinaison locale des deux comités régionaux (suivi et pilotage) est chargée de mettre sur pieds un projet de territoire à très basses fuites d'azote. Beaucoup de monde sur le pont !

Les Côtes-d'Armor virent en tête

C'était écrit dès le départ, les baies de Lannion et de Saint-Brieuc devaient démarrer les premières et servir de laboratoire pour les autres, ce qu'elle firent puisque le tout premier projet fut signé le 30 juin 2011 à Lannion. Dans un territoire laitier, où les idées de développement des systèmes herbagères défendues par le CEDAPA cheminent depuis longtemps, ce premier projet n'a pas eu trop de mal à obtenir le soutien de notre association. Il ambitionne de restaurer la moitié des zones humides dégradées, de passer de 47 à 60 % de surfaces en herbe, de développer l'agriculture bio (20 exploitations) et d'organiser une structuration de filières de transformation et distribution permettant d'assurer un débouché aux productions agricoles du territoire.

Ce ne fut pas la même musique pour le plan d'action en baie de Saint-Brieuc : le projet, qui mise sur le développement de la méthanisation des lisiers et sur des modifications des pratiques agricoles sur seulement 20 % des surfaces, ne nous a guère convaincus. Logiquement, Eau & Rivières s'est donc abstenue d'approuver ce projet.

Le Finistère entre en scène

Dans le calendrier fixé par l'État chaque baie dispose de sa feuille de route et c'est la baie de La Forêt, nichée entre Concarneau et Pousaunt, qui succède aux deux

NKM
Nathalie Kosciuszko-Morlet

3 coins
seulement puisque aucun
des 8 baies ne concerne le
Morbihan ou l'Ille-et-Vilaine

financeurs
État, Région, Agence de l'Eau,
Conseils généraux, Adém...

CEDAPA
Centre d'étude pour un
développement agricole plus
autonome

premiers projets et doit donc rendre sa copie au 30 mai 2011. Cette première mouture du projet n'est pas soutenue par le tissu associatif lorsqu'il est présenté au comité de suivi régional. Eau & Rivières le juge alors peu ambitieux sur les évolutions de systèmes (part de l'herbe dans la SAU, objectif de développement du bio...) et se contentant globalement de reprendre de vieilles recettes qui ont montré leurs limites (conseils fertilisation, couverts végétaux et plans de fumures renforcés...). En octobre, le comité scientifique rend un avis sans équivoque : « pas à la hauteur des objectifs assignés par le plan d'action algues vertes de diminution forte et rapide des flux d'azote arrivant au littoral ». Le comité de pilotage régional donne alors aux acteurs locaux une note d'orientation qui leur impose de renforcer un certain nombre d'objectifs et de mieux hiérarchiser les actions.

A l'Ouest la résistance s'organise

A la même époque les autres baies - Douarnenez, Guissey, Loquère, La Fresnaye et Horn-Guillec - dont les comités de suivi locaux ont depuis plusieurs mois amorcé le travail, sont censées rendre leur copie à leur tour au 31 octobre. Seule la baie de Douarnenez tiendra le délai, les autres baies négociant un délai au 30 novembre, puis au 15 janvier. Car entre temps, le tandem FDSEA 29 / Chambre d'agriculture s'est mis en action, tentant de remettre en question les ambitions de ces projets et de reprendre la main sur le pilotage des actions agricoles. Ils annoncent début novembre le boycott de toutes les réunions locales algues vertes, dans l'attente de la publication au 15 décembre de projets de territoire rédigés par leurs organismes pour les 5 baies finistériennes. Dans le même temps les bretons découvrent une curieuse instance le Conseil de l'Agriculture Finistérienne (CAF29), qui publie une lettre ouverte rappelant un certain nombre d'exigences avant de conclure : « Tant que l'État, la Région et les collectivités territoriales n'auront pas pris d'engagements forts sur ces points, nous refuserons de poursuivre la mise en œuvre du plan de lutte contre les algues vertes dans le Finistère. Par ailleurs, il faut rappeler que nous ne disposons toujours pas d'une expertise scientifique indépendante à l'échelle européenne, voire internationale, faisant la lumière sur le lien entre agriculture et marées vertes ». Ben tiens !

La baie de la Forêt fait l'unanimité

Après d'âpres négociations et la tenue d'un comité de pilotage régional exceptionnel à Fouesnant, le bras de fer entre collectivités et instances agricoles débouche en février dernier sur un projet de territoire pour la baie de la Forêt quelque peu remanié. Il affiche notamment un objectif de 10 % de bio en 2015, mais surtout une maîtrise d'œuvre des actions agricoles qui ne sera

pas exclusivement confiée à la Chambre d'agriculture. Cette main mise de la collectivité sur les actions agricoles emporte l'adhésion des associations, ASPF, Bretagne Vivante et Eau & Rivières qui donnent alors un avis favorable assorti toutefois de réserves.

A Douarnenez changement de cap

Quand arrive en mai l'heure de se prononcer sur le projet de la baie de Douarnenez, Eau & Rivières a déjà soutenu deux projets et s'est abstenue sur le troisième. L'association montre ainsi sa capacité à soutenir une dynamique locale lorsqu'elle se rapproche des minima défendus. Mais à Douarnenez, le projet suivi par nos militants et ceux de BDzE s'annonce plutôt mal. L'essentiel de l'effort de réduction des fuites d'azote est dans un premier temps axé sur l'obtention d'une aide supplémentaire au traitement des effluents puis vers des projets de méthanisation. La réorientation des systèmes de production a du plomb dans l'aile, l'objectif de développement du bio est cantonné à 5 % en 2015 (quand le Grenelle en attend 12 %), l'augmentation de la part d'herbe et le développement des systèmes herbagères, il n'en est quasiment pas question... Le vote des associations sera négatif, l'avis du Comité scientifique le sera encore plus mais cette fois la note d'orientation du comité de pilotage régional ne sera pas suivie de beaucoup d'effets.

Eau & Rivières ne peut se résoudre à ce que de tels projets, très éloignés de l'esprit du plan, soient soutenus par de l'argent public et le fait savoir au comité de pilotage régional courant juin avec l'espoir que celui-ci verra clair dans ce jeu de dupe.

La suite ne sera pas un long fleuve tranquille

Tandis que l'attention s'est concentrée ce printemps sur la baie de Douarnenez, 2 projets de territoires ont vu le jour en douceur ; il s'agit de ceux de la baie de Loquère et de La Fresnaye. Il ne reste donc que deux projets à valider, d'ici l'été (?), tout deux dans le nord Finistère, voici ce que dit le comité scientifique à propos du premier, celui de Guissey : «... comme dans la plupart des projets précédemment examinés par le CSAV, il apparaît que nombre de ces mesures relèvent plus d'un ajustement des pratiques que d'une véritable rupture dans les choix stratégiques, ce qui ne saurait permettre l'atteinte des objectifs de basse fuite en nitrate. ».

On ne saurait être plus clair, le comité de pilotage saura t-il les remettre dans une dynamique d'évolution, l'avenir nous le dira. Un avenir qui risque de conjuguer en vert encore longtemps, hélas.

Arnaud Clugery

SAU

Surface agricole utile

CAF

Adairan, Aurhis, Breiz Europe, Cécas, CER France 29, Chambre d'Agriculture, Claf St Yvi, Colpère, Coppelis, Contrôle Interim, Coopér, Poffinad, Prestur, Crédit Agricole, Oridit, Mutual de Bretagne, Deux, Evén, FDSEA, GDS, Groupama, Inopex, IA, Le Ouzouant, MSA d'Armorique, Rolland SAS, Saverol, Sica St Pol, Sili, Sédilat, SNC Brézel, Sypreparco, Triskalia

ASPF

Association pour la sauvegarde du Pays fouesnantais

BdE

Baie de Douarnenez Environnement

CSAV

Comité scientifique du plan algues vertes

Lac du Drennec, cyano en vue !

Le développement de cyanobactéries dans les eaux du lac du Drennec, dès la fin février a défrayé la chronique. Face à ce phénomène inattendu et compte tenu du rôle stratégique du lac du Drennec dans l'alimentation en eau du département, il ne nous semble pas inutile de revenir sur le sujet. En tirant les enseignements de la situation actuelle et surtout en proposant des pistes pour engager une véritable politique de protection de la ressource sur cette zone sensible du bassin versant de l'Elorn.



UN NOUVEL ENFER VERT.

De multiples formes de dégradation !

Nitrates : Les teneurs en nitrates relevées dans le ruisseau du Mougau, à son arrivée dans le lac, sont de l'ordre de 23 mg/L. Nous sommes pourtant à moins de 4 km des sources et en présence de vastes zones de tourbières. Nous devrions en conséquence relever en de tels lieux des teneurs de moins de 10 mg/L. Or nous en relevons largement plus du double !

Algues filamenteuses : Depuis environ 10 ans, selon les années, nous avons à déplorer l'apparition d'algues filamenteuses à tel point que la pêche est parfois rendue difficile, voire impossible. Des dizaines de pêcheurs à la ligne peuvent l'attester. Il y a trois ans, lors d'une pêche au filet pour enlever des espèces invasives (gardons par exemple), nous avons dû cesser la pêche dans l'anse du Mougau, des centaines de kilos d'algues filamenteuses bloquant le filet qui aurait cédé si nous avions persisté. Curieusement, nous avons pu pêcher sans problème, ce même jour, de l'autre côté du lac dans l'anse de l'Elorn ! Rappelons au passage que les teneurs en nitrates sont 3 à 4 fois moins importantes dans l'Elorn que dans le ruisseau du Mougau.

Pollution bactériologique : Plusieurs alertes ont été lancées sur les plages bordant le lac et le représentant de l'ARS nous a même précisé, lors d'une réunion en mairie de Sizun le 29 mars dernier, que la préfecture attendait de ces communes, depuis au moins un an, un document intitulé « profil de baignade » afin de prendre un certain nombre de dispositions pour mettre un terme à cette situation anormale.

Dire que les eaux du Drennec sont parmi les moins polluées de Bretagne, comme le fait malheureusement trop souvent le Syndicat de l'Elorn, gestionnaire du plan d'eau, dans sa communication, n'apporte donc strictement rien au débat. L'incontournable réalité est que la qualité des eaux de ce lac, situé en tête de bassin au pied des Monts d'Arrée, « n'est pas à la hauteur ».

L'AELB ne dit d'ailleurs pas autre chose dans son communiqué du 17 juin 2010 : « les teneurs en phosphore sont supérieures à la valeur limite qui permet de qualifier un plan d'eau en « bon état ».



LES SOURCES NE SONT POURTANT PAS BIEN LOIN.



EN AMONT DE CE LAC AU RÔLE STRATÉGIQUE... SANS COMMENTAIRE !

Une absence de politique de protection de la ressource

La qualité des eaux du lac du Drennec n'est donc, répétons-le, pas à la hauteur. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement ? En effet, malgré un certain nombre d'actions engagées pour tenter de préserver ce lac (acqui-

2 mg/L, passant de 25 à 23 mg/L), force est de constater que l'échec n'est pas seulement environnemental. Car si la pollution n'a pas diminué, le nombre d'agriculteurs a été quant à lui divisé par près de 6 si l'on en croit l'étude agro-pédologique et paysagère menée par le PNRA en 1992.

La situation sur ce petit bassin versant est hélas révélatrice de ce qui se passe dans notre région depuis près de quatre décennies. Non seulement le modèle agricole dominant, défendu bec et ongles par les représentants du lobby productiviste, n'a toujours pas apporté la preuve de sa capacité à limiter de manière significative la dégradation de la ressource, mais il reste également incapable de maintenir un tissu économique agricole digne de ce nom sur le territoire. Fort heureusement, des agriculteurs et des éleveurs qui pratiquent des productions respectueuses de l'environnement se maintiennent et tentent de s'implanter. Ces formes d'agriculture porteuses d'avenir n'ont pourtant pas été véritablement aidées et soutenues.

Un bassin versant qui devrait avoir valeur d'exemple

Les partenaires en charge de la politique de l'eau, qui ne sauraient bien évidemment se limiter au seul syndicat de bassin de l'Elorn, n'ont que trop tardé à mettre en œuvre une politique de protection du bassin versant du lac du Drennec. Nous attendons donc avec impatience un plan de reconquête de la qualité des eaux du lac du Drennec; il devra démontrer que l'on est capable de protéger efficacement un plan d'eau qui contribue à l'alimentation en eau de près de 400 000 consommateurs. Dans cette perspective le maintien de 6 agriculteurs sur le bassin versant ne devrait pas, nous semble-t-il, relever d'une mission insurmontable. Comment imaginer que l'on atteigne l'objectif 21 mg/L sur le cours inférieur en 2021 (objectif du SAGE) si l'on est encore aujourd'hui au Mougau qu'à 23 mg/L ?

Ce plan d'action devra porter, entre autres, sur une remise à jour de l'état des lieux des plans d'épandage et des pratiques de fertilisation. A ce titre, il nous semblerait judicieux de reprendre contact avec le PNRA car l'importante documentation cartographique issue de l'étude de 1992, menée à l'échelle du cadastre, permettrait d'aller rapidement à l'essentiel. Y compris en ce qui concerne le bocage car le travail réalisé avait caractérisé, de manière précise, le linéaire de talus à préserver.

Au-delà, il apparaît surtout incontournable d'initier et de soutenir le développement de modes de production agricole respectueux de l'environnement et de la qualité des eaux à l'exemple de certaines villes allemandes ou de grandes eaux minérales françaises.

Jean Yves Kermarrec,
président de l'AAPPMA de l'Elorn

PNRA
Parc naturel régional d'Armorique



LES INTERDICTIONS ONT ÉTÉ LEVÉES MAIS LA VIGILANCE RESTE DE MISE.

En mars dernier, le syndicat de bassin rappelait à plusieurs reprises que les « cyanobactéries au Drennec, ce n'était pas nouveau ». Un tel phénomène en fin d'hiver en a quand même surpris plus d'un, les blooms se développant en effet généralement à la fin de la période estivale... Mais surtout l'apparition de blooms de cyanobactéries n'a jamais été observée depuis l'origine du plan d'eau en 1981. Selon les spécialistes, celui-ci serait lié au déficit de pluviométrie en 2011 se poursuivant jusqu'en avril 2012. Signalons qu'à ce jour la situation est en voie d'amélioration puisque les interdictions de baignade, activité nautique et pêche ont été levées courant juin. Pour autant il conviendra de rester vigilant à l'approche de la saison estivale.

Une situation satisfaisante... ou l'art de positiver ?

Certes, si l'on compare la qualité des eaux du lac du Drennec à la plupart des plans d'eau du Finistère et de Bretagne (à l'exception du lac Saint-Michel), on peut effectivement affirmer comme le fait régulièrement le Président du SAGE Thierry Fayret, que l'eau du lac du Drennec fait partie des eaux les moins polluées de Bretagne mais à y regarder de plus près, qu'en est-il exactement ?

sition de terres agricoles riveraines et boisements en bordure immédiate), il n'y a pas eu de véritable politique de protection et de reconquête de la qualité des eaux à l'échelle de ce bassin versant pourtant stratégique. Et hélas, de multiples atteintes subsistent :

- Des écoulements très importants de fumier de dindes jusqu'en 2008 sur le ruisseau du Mougau.
- Des abreuvements et déjections directs au cours d'eau par des troupeaux de bovins, 300 mètres en amont du lac.
- La déstructuration du bocage sur un secteur jusqu'ici relativement préservé, un projet d'arasement conséquent est ainsi en cours d'instruction au PNRA (il concerne une exploitation au lieu-dit le Mougau I).
- Même sur la branche de l'Elorn, pourtant constituée majoritairement de tourbières, il existe quelques parcelles en herbe surfertilisées et des rus systématiquement traités au défoliant (dans le secteur de Roudouderc'h).

Bilan négatif sur toute la ligne

Au-delà de notre incapacité à protéger un site sensible aux sources mêmes de l'Elorn (rappelons qu'en 20 ans les teneurs excessives en nitrates ont à peine baissé de

SAGE
Schéma d'aménagement
et de gestion des eaux

ARS
Agence régionale de
santé

AELB
Agence de l'eau
Loire Bretagne

Santé et environnement : mangeons moins de viande

Tous nos livres d'école le disent : *Homo sapiens* est omnivore. « *Homo occidentalis* » un peu moins, il se ferait carnivore ! Un carnivore qui avale bon an mal an son quintal annuel de viandes « en tous genres » ; alors il faut produire...

lancer un signal. Le Ministère de la Santé conseille, pour d'autres raisons, de modérer sa consommation de viande. Ainsi, dans le cadre du PNNS, il recommande de consommer « viande et volaille, produits de la pêche, œufs » une à deux fois par jour, « en quantités inférieures à l'accompagnement ». Le Fonds mondial de recherche contre le cancer recommande, quant à lui, de ne pas consommer plus de 500 g de viande rouge cuite par semaine.

Il s'agit donc de manger moins de viande, mais de la viande de qualité. Les labels (bio, label rouge ou charte privilège par exemple) en sont un bon indicateur et garantissent le respect de conditions d'élevages de qualité pour les animaux comme pour leur éleveur. Ils permettent à l'éleveur de produire moins, mais de produire mieux, en conservant et même en améliorant son revenu et ses conditions de travail.

Certes, ce choix alimentaire est un choix personnel, un choix que nous ne saurions faire à votre place, mais des évolutions si profondes ne doivent-elles pas être aussi la somme d'actes individuels aux retombées d'intérêt général, y compris pour nos enfants et les générations futures ?

Jean Sarrasin et Patrice Desclaud

PNNS
Programme national de
nutrition et de santé

AMAP
Association pour le maintien
d'une agriculture paysanne

Quelques clés pour le faire

- ✓ privilégier les produits locaux (bios de préférence) issus de fermes à taille humaine, respectueuses de l'environnement
- ✓ privilégier les achats dans les petits commerces, les marchés, les groupements de producteurs, à la ferme, dans les AMAP
- ✓ acheter de la qualité plutôt que la quantité
- ✓ en zone rurale cultiver son jardin et utiliser les méthodes de jardinage au naturel (possibilité de jardin partagé en zone urbaine) – il est aussi intéressant d'avoir un verger et des volailles
- ✓ varier les plaisirs avec les sources de protéines et de fer : poissons, laitages et fromages, œufs, soja, lentilles mais aussi toute la grande famille des légumes « oubliés » (panais, topinambour, bette...)
- ✓ un régime végétarien est possible mais il nécessite de prendre conseil auprès de personnes qui le pratiquent déjà depuis longtemps
- ✓ éviter, sauf en cas de dépannage, produits industriels, restaurants, cantines ou traiteurs qui n'indiquent pas clairement s'ils préparent les produits eux-mêmes

Le constat se fait partout sur la planète : à mesure que le niveau de vie d'une société s'élève, la viande remplace céréales et féculents dans l'alimentation. Ce fut aussi le cas en France depuis les années soixante où la consommation individuelle de viande a constamment progressé jusqu'au pic de 1998. Depuis, faut-il y voir la conséquence des crises sanitaires traversées ou des messages de santé délivrés, elle s'est infléchie de 7 kg pour atteindre aujourd'hui 88 kg par français, ce qui reste très important en comparaison au milliard d'humains gravement sous-alimentés dans le monde ou aux ménages modestes touchés par la crise.

Une des clés de cette évolution se trouve dans les prix. Aujourd'hui, pour le consommateur, le prix relatif du bœuf est inférieur de 10 % à celui de 1960, celui du porc a baissé de 45 % et celui de la volaille a diminué de moitié. Autant dire qu'avec des prix si bas, le consommateur consomme et le producteur produit, à échelle industrielle ! Or on le sait, cette industrialisation est difficilement compatible avec les équilibres naturels, pas plus d'ailleurs qu'avec le maintien de fermes à dimension humaine, de commerces ou de marchés locaux...

Pour une amélioration significative de la qualité des eaux bretonnes, il faudra réduire le cheptel animal à un niveau compatible avec la surface agricole régionale. D'environ 15 %. Et pour cela, sauf bien sûr à préférer se baigner dans les algues vertes, le consommateur a un rôle à jouer au même titre que les décideurs politico-économiques : celui d'amorcer le changement, de

Pont de Cornouaille entre les deux coule la rivière

Retrouvez cette rubrique sur
www.eau-et-rivieres.org

Nous avons déjà évoqué combien un tronçon de cours d'eau, même modeste, dépourvu d'aménagement sûr pour sa traversée, peut poser problème à ses riverains. (« Gratuite, obligatoire, mais de l'autre côté de la rivière ». Magazine ERB n° 136). Avec la rive de l'Odet, barrière naturelle entre le Pays Bigouden et le Pays de Fouesnant, nous découvrons un enjeu d'une toute autre ampleur.

Bien avant l'ère de la migration quotidienne de la main d'œuvre, de la forte augmentation du fret routier et du tourisme de masse largement motorisé, les habitants des deux pays ont manifesté leur désir de visiter leurs voisins, notamment pour des raisons mercantiles.

A Quimper, plus de 15 km en amont de l'estuaire, un dernier passage de l'Odet était possible sur la passerelle du Cap Horn, mais seulement pour les piétons et les deux roues. Les véhicules devaient utiliser les ponts du centre ville. En 1974 la mise en service du pont de Pouguinan, en aval de la ville, modifia la donne en reliant directement la route de Pont l'Abbé à la rocade sud.

Entre Bénodet et Sainte-Marine-Combril jusqu'à la Révolution, le passage de la rivière donnait lieu tout naturellement à un droit seigneurial détenu conjointement par le marquis de Cheffontaines pour la rive gauche (Bénodet) et celui de Kersalaün pour la rive droite (Sainte-Marine). Ces seigneurs affermaient ce droit à un passeur muni d'une barque. Jusqu'au début du XIXe siècle le passage se fit sur un simple canot ne transportant que des piétons.

En 1817 un bac « charretier » fut mis en place. Tout au long du XIXe siècle le service a connu de nombreuses péripéties. La traversée pouvait être aléatoire et parfois risquée.

En 1911 un premier bac à vapeur à traction à chaînes mouillées prit la relève. En juillet 1929 un nouveau bac à vapeur fut mis en service. Naufragé en décembre il fut renfloué et assura de nouveau les traversées à partir du 20 avril 1930.

Le 11 août 1944 les Allemands firent exploser le bac sur la cale de Sainte-Marine. De janvier 1945 à 1960 un chaland en bois remorqué par une vedette assura les traversées. Un nouveau bac à moteur fut alors installé.

Dès 1929 la construction d'un pont fut envisagée par le Conseil Général, mais les habitants et les acteurs économiques des deux pays durent patienter quatre décennies encore. Vers la fin de cette période, surtout en été, le bac peina de plus en plus à faire face à l'afflux des véhicules. L'attente et l'encombrement pouvaient être importants malgré les 18 heures consécutives de fonctionnement.

Un emplacement en amont de Bénodet et Sainte-Marine fut retenu pour l'implantation de cet « ouvrage d'art majeur » malgré la demande insistante du Conseil Municipal de Bénodet pour une construction au niveau des deux agglomérations.

Enfin, après 30 mois d'un « chantier pharaonique », le Pont de Cornouaille s'ouvrit à la circulation en 1972 (inauguration le 15 mai). Les étapes successives de sa construction utilisant une technologie très avancée constituèrent un spectacle de choix pour la population.



LE PICOT EST UN POINT DE BENTELLE AU CROCHET. L'ACTIVITÉ DENTILLÈRE A PERMIS À DE NOMBREUSES FAMILLES DE L'ÎLE-TUDY ET D'AILLEURS DE SURVIVRE AU MARASME DE L'INDUSTRIE SARDINIÈRE AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE. HERVÉ LUCKS, LE PATRON DU BAC, L'A NOMMÉ AINSI EN SOUVENIR DE CETTE ÉPOQUE.

Le directeur départemental des services de l'équipement affirmait que le pont allait « assurer le désenclavement de la région bigoudène », mais le Conseil Général Le Goff estima que « ce pont entre les deux pays était devenu une barrière » du fait du péage instauré et maintenu jusqu'en 1987.

Le Pont de Cornouaille, long de 610 m pour une hauteur de 70 m, a belle allure sur ses deux piles. Etant donné le trafic routier qu'il porte en saison on n'ose imaginer la situation s'il avait été implanté entre Bénodet même et Sainte-Marine...

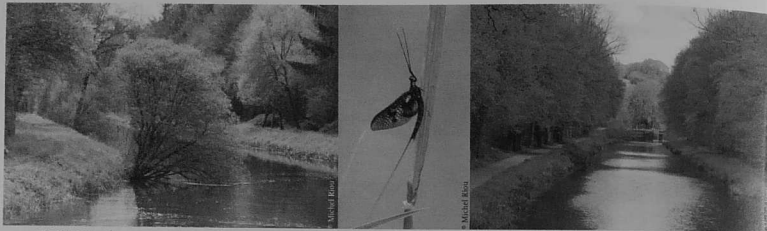
Une vedette, le bac Picot, continue d'assurer la traversée des piétons « d'un clocher à l'autre » au printemps et en été, reprenant ainsi la fonction des canots d'autrefois, mais sur fond de l'arc aérien du Pont de Cornouaille qui vient de fêter son 40e anniversaire.

Marcel Benoit



Flânerie matinale entre deux écluses

C'est fou tout ce qui peut se passer sur quelques centaines de mètres de chemin de halage ! Bien sûr, on y croise des joggeurs en sueur, des pêcheurs songeurs et des marcheurs pur-beurre ! Mais lors d'une belle et tranquille matinée d'été, le flâneur peut y croiser d'autres autochtones... souvent plus intéressants.



L'ENSEMBLE DU LINEAIRE DU CANAL DE NANTES À BREST N'OFFRE MALHEUREUSEMENT PAS TOUJOURS CETTE QUIÉTUDE.

LES ÉPHÉMÈRES FRAÎCHEMENT ÉCLOSÉS SONT NOMBREUXS PARMI LA VÉGÉTATION DES RIVES.

D'UNE ÉCLUSE À L'AUTRE, IL S'EN PASSE DES CHOSSES !

Dès poison-minet, voilà le meilleur moment ! Les nocturnes commencent à rentrer au bercail et les autres montrent le bout de leur nez les uns après les autres, dans un rituel bien minuté. Alors que la hulotte hulule le rappel des troupes, l'ombre d'une loutre glisse hors de l'eau et choisit l'entrée d'une passerelle de l'écluse pour marquer son territoire. L'épave déposée, elle disparaît dans les fourrés humides qui bordent le halage. On ne la reverra plus de la journée. Bref, furtif, mais magique ! Puis le chant mélancolique du rouge-gorge précède les premières lueurs du jour. Une brume légère plane au dessus de l'eau. Un héron cendré vient se poser silencieusement dans la prairie voisine, mais ce calme va progressivement laisser la place à un concert en crescendo. Mésanges, pouillots, grimpeaux, grives... Ils sont tous là et réchauffent l'atmosphère.

L'eau scintille maintenant. Aux pieds des iris, la silhouette immobile d'un brochet augure des instants difficiles pour les gardons aventureux. L'un deux disparaîtra plus tard dans un remous aux accents aquatiques... Le jour avance, et sur la berge herbeuse et pentue, les corolles des compagnons rouges et des stellaires font la cour aux premiers insectes. Tout cela ne laisse pas insensible un ogre blotti dans un saule. Une libellule morte de faim, qui fait frissonner ses ailes encore perlées de rosée, veille. L'attaque est imminente ! Plus loin, les éphémères dansent au-dessus de l'eau. Les hirondelles venues s'abreuver en gobent quelques dizaines au pas-

sage. Elles croisent un martin-pêcheur pressé, une ablette dans le bec. C'est qu'une nichée s'impatiente !

L'écluse suivante est déjà là. Et c'est une vraie arche de Noé ! Dans les fissures de ses parois de pierre, chaque centimètre carré est investi de colons de toutes sortes : abeilles solitaires, lézards, valériane, lichens, araignées... Tout près, une vieille couleuvre à collier profite de la chaleur restituée par le granit pour se prélasser. Sa langue fourchue sort de temps à autre pour faire connaissance avec les alentours. Ennemi ? Proie ? Il faut rester éveillé ! Sur la passerelle, une bergeronnette a le bec rempli de demoiselles. Elle vient de faire ses emplettes près du bruyant déversoir où l'eau, oxygénée par le remous, attire ces élégantes aux ailes bleues. Deux mètres plus bas, dans un recoin de la porte en acier rouillé, des oisillons attendent dans leur nid douillet. Le festin va commencer...

De Nantes à Brest ou d'Ille et Rance, le spectacle n'est malheureusement pas toujours au rendez-vous sur les bords du canal, car la place pour la vie sauvage y est parfois réduite à sa plus simple expression. Epareuse, tronçonneuse et même goudron y font souvent la loi. C'est que le badaud aime que ce soit propre ! J'aurai donc une nette préférence pour la portion qui va de Glomel à Carhaix. Même si là aussi, comme ailleurs, certaines menaces rôdent, inquiétantes pour l'eau, la biodiversité... Et la poésie.

Michel Riou

Ressource en eau, entre abondance et rareté

Début avril, après deux hivers secs, le spectre d'une sécheresse marquée réapparaît. Le déficit pluviométrique est important, de l'ordre de 30 à 40 % par rapport aux normales entre septembre et février. Cela situe ces six mois parmi les plus secs depuis les années 1950 après 1989, 1992, 2003 ou 2005. Et ce déficit qui vient s'ajouter à ceux des hivers précédents rend l'équilibre précaire. Les collectivités sont inquiètes pour leur alimentation en eau potable, les agriculteurs pour leurs semis ou pour les forages alimentant leurs élevages, les pêcheurs pour des rivières dont les débits baissent dangereusement...

Il fallait donc qu'il pleuve beaucoup, vraiment beaucoup pour éviter une nouvelle sécheresse. Heureusement, ça semble désormais être chose faite puisque, après un printemps particulièrement arrosé, la situation est qualifiée de « normale ou supérieure à la normale » par le BRGM sur l'ouest du pays. Voilà qui nous rassure, un peu, pour le moment.

Car force est de constater que ces épisodes secs se répètent régulièrement et semblent bien devenir une maladie chronique. Dès lors, même sous nos climats océaniques réputés bien arrosés, pourrions-nous s'affranchir longtemps de la question de la ressource en eau ? Éléments de réponse...

Eaux bretonnes, état des lieux de la ressource

Sophie Paradis est hydrogéologue agréé pour le département du Finistère. Son bureau d'études LITH'EAU, implanté à Landerneau, conduit de nombreuses études en matière d'établissement de périmètres de protection des captages notamment. Elle était également jusqu'en 2010 intervenante à l'Université de Bretagne Occidentale en Licence et Master.



SOPHIE PARADIS

Que connaît-on des réserves en eau en Bretagne ?

Dans les massifs calcaires, où les débits sont élevés, on a depuis longtemps exploité cette ressource profonde et donc beaucoup étudié son organisation. Mais dans nos massifs anciens les connaissances sur les eaux souterraines sont récentes et encore très partielles. Les travaux de recherche du BRGM sur le socle breton ne remontent qu'aux années 1975. A cette époque, on estimait que notre sous-sol ne détenait pas d'eau souterraine malgré les précipitations enregistrées sur notre région ! On sait désormais qu'en Bretagne, les aquifères sont nombreux, complexes mais ne

comportent pas de grande nappe. Le programme scientifique SILURES, mené en Bretagne par le BRGM de 2002 à 2008, a permis de compiler et interpréter les données afin de mieux gérer les ressources.

Où se situent les réserves ?

Dans les premiers horizons du sol l'eau ne fait que circuler et ne constitue pas une réserve. Il peut y avoir un écoulement de sub-surface mais qui se tarit généralement dès le printemps. En dessous, à quelques mètres, se situe l'aquifère (formation géologique) qui contient la nappe d'eau souterraine. Les schémas conceptuels décrits vers les années 2000 par le BRGM y distinguent 3 horizons :

- le premier, de quelques dizaines de mètres, a une fonction de réservoir où la roche altérée, granite comme schiste, permet un stockage de l'eau ;
- en dessous, sur une cinquantaine de mètres, la

roche mère apparaît et la circulation de l'eau se fait par un réseau de fissures plus ou moins denses ;

- ensuite la roche devient saine, mais des couloirs de fractures se développent et permettent une circulation intense. C'est à ces profondeurs de 130-150 m que les recherches d'eau se font actuellement.

Ces réserves sont intéressantes car, comme le souligne le plan régional Santé-Environnement de Bretagne (2009-2013), elles permettent une proximité ressource/besoins/ utilisateurs. Cependant les débits d'exploitation attendus restent modérés, de l'ordre de 500 à 800 m³/jour.

Dans le socle les nappes sont d'extension limitée et correspondent en général au bassin topographique. Ce qui veut dire que grossièrement, pour 90 % des forages, l'aire d'alimentation couvre une surface d'une centaine d'hectares, soit une cinquantaine d'hectares de protection sévère. Alors il ne faut pas me dire que des communes pour sécuriser leur alimentation en eau potable ne peuvent pas protéger 50 voire 100 ha de leur surface communale !

Qu'entend-on par nappe libre et nappe captive ?

L'eau qui s'infiltré dans le sol envahit les interstices de la roche, fissures, pores, cavités... Quand ces derniers sont remplis, cela forme une nappe. Comme ces pores et fissures communiquent entre eux, l'eau peut circuler et la roche constitue un réservoir perméable.

Une nappe libre, c'est une nappe directement alimentée par les pluies, elle n'est pas bloquée sous une couche imperméable, le toit de la nappe est à l'équilibre avec la pression atmosphérique. Dans le bassin parisien par exemple, on trouve une configuration où l'eau s'infiltré en bordure du bassin et se retrouve « piégée » entre des couches imperméables ; si on perce cette couche, l'eau sous pression remonte car elle est « captive ». Dans notre région cela peut exister aussi, c'est ce qu'on appelle des forages artésiens. Mais la plupart du temps l'eau est « libre » quand le terrain géologique est peu perméable.

A t-on une idée des rapports entre quantité d'eau souterraine et quantité en surface ?

C'est un tout ! Il faut bien

PNNS
Bureau de recherches géologiques et minières

SILURES
Système d'information pour la localisation et l'utilisation des ressources d'eau souterraine

voir qu'on est ici dans le cycle de l'eau. L'eau qui tombe sur le sol ruisselle et/ou s'infiltré puis ensuite rejoint la mer par le réseau de surface. En été, l'eau souterraine qui alimente les ruisseaux peut représenter 80 % des débits des cours d'eau, en moyenne sur l'année cette contribution varie de 40 à 80 %. Notre bien commun ce sont les eaux souterraines autant - voire plus - que les eaux de surface.

Dans ce contexte, que doit-on penser du développement des forages privés à des fins industrielles notamment ?

Ce développement est largement lié à une découverture faite par des chercheurs à la fin des années 80. Ils ont en effet constaté qu'au contact de la pyrite, minéral composé de sulfure de fer présent dans de nombreux aquifères profonds, l'eau pouvait se dénitrifier. Une eau pas chère et de bonne qualité. Sacrée aubaine dans des secteurs où les eaux de surface posaient de plus en plus problème en terme d'alimentation humaine ou animale. Les politiques publiques n'ont pourtant pas pleinement utilisé ce processus ! Elles ont plutôt aidé les collectivités à se raccorder à de l'alimentation en eau de surface ce qui a conduit à de nombreux abandons de forages et captages communaux, souvent pour des raisons de qualité dégradée et de « difficultés » de mise en place des périmètres de captage.

Plusieurs SAGE s'interrogent sur les phénomènes de report de consommation d'eau de certains éleveurs ou industriels qui basculent de leur forage à sec vers le réseau public aux plus mauvais moments. Que faut-il en penser ?

Grâce à la réglementation actuelle, chaque forage bénéficie d'une étude de détermination de son débit maximal d'exploitation. Donc un forage, exploité selon les prescriptions données dans le dossier d'autorisation, doit respecter un débit qui permet le renouvellement de l'eau. Ce phénomène de tarissement est soit le fait d'une mauvaise gestion des

vis à vis de l'alimentation en eau potable ou des milieux naturels ?

Dans ce contexte particulier de juxtaposition de petites nappes et de faible interconnexion entre elles, un forage n'impacte pas le forage voisin localisé à proximité mais sur un autre bassin. C'est vrai en terme quantitatif mais aussi en terme qualitatif. D'autre part, les grands ordres entre une prise d'eau sur un ruisseau et un forage ne sont pas les mêmes. Le bassin-versant d'un ruisseau se chiffre en km² et l'aire d'alimentation d'un forage en hectares, donc avec une bonne gestion des bassins les forages privés et d'AEP peuvent cohabiter. De plus, lors de la création d'un forage la réglementation impose maintenant une étude d'incidences, les bureaux d'études vérifient l'impact sur le milieu, par exemple un forage en zone humide est interdit.

Comment les politiques quantitatives sont-elles discutées ?

Actuellement on parle beaucoup plus d'interconnexions que de recherche d'eau. On attend par exemple, sans grande illusion, le schéma départemental d'alimentation en eau potable du Finistère dont les conclusions sont attendues pour fin 2013. On connaîtra alors les nouvelles orientations...

ouvrages profonds soit le fait de puits peu profonds implantés dans le niveau de battement de la nappe et donc dépendants de la saisonnalité.

Y a-t-il un mouvement inverse à celui de la fermeture de captages observée à partir des années 80 ?

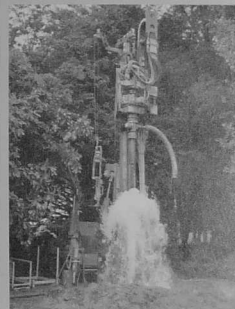
Les subventions pour la recherche d'eau ont énormément diminué et la priorité est mise sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable, outils de pilotage et travaux structurants...

Pourtant les forages d'eau souterraine permettent une disponibilité en eau indépendante des aléas climatiques ponctuels et une meilleure qualité physico-chimique en profondeur (filtration, dénitrification). C'est aussi la possibilité de supprimer les arrivées d'eau de mauvaise qualité en cimentant au minimum les 10 premiers mètres comme le prévoit la réglementation. Enfin, un forage permet aussi de réduire la surface impactée par les périmètres de protection rapprochés par rapport au puits peu profonds. Un argument de poids pour les collectivités.

Comment les politiques quantitatives sont-elles discutées ?

Actuellement on parle beaucoup plus d'interconnexions que de recherche d'eau. On attend par exemple, sans grande illusion, le schéma départemental d'alimentation en eau potable du Finistère dont les conclusions sont attendues pour fin 2013. On connaîtra alors les nouvelles orientations...

Il est vrai que la production d'un forage d'eau n'est pas comparable à celle d'une prise d'eau en rivière, pour autant si chaque collectivité détient son ou ses propres forages d'eau n'aurait pas besoin d'autant d'eau de surface et on éviterait les risques de pénurie à l'étiage, risques réels qui sont illustrés chaque été par des débits réservés non conservés sur les rivières. Je suis contre la généralisation de l'interconnexion comme ressource principale d'une collectivité. Il



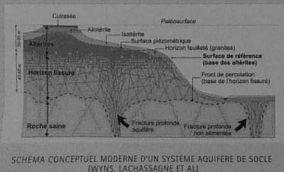
© S. Frenault

est important de conserver une diversité de ressources et de mettre la priorité sur les ressources souterraines. D'où l'intérêt de multiplier les forages pour les collectivités et la réouverture des anciens captages productifs, parfois abandonnés pour de mauvaises raisons ou des raisons qui n'ont plus lieu d'être, voire de restaurer leur qualité. Pour cela il faut mettre en place une veille foncière et une politique à moyen terme d'acquisition à l'occasion des disponibilités foncières. Cela devrait quasiment faire partie de chaque PLU.

SAGE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

AEP
Alimentation en eau potable

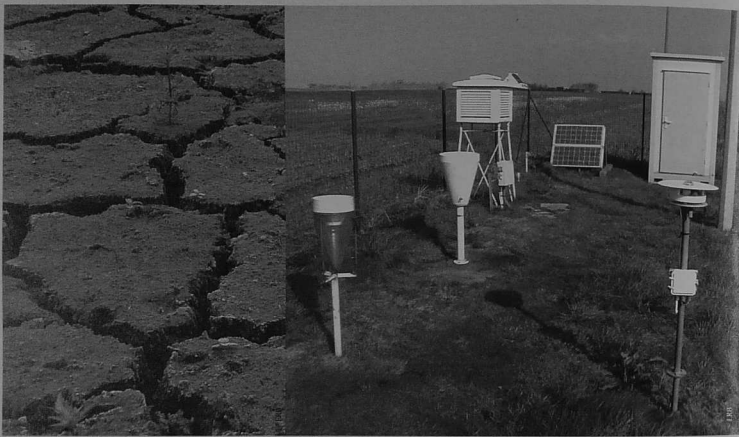
PLU
Plan local d'urbanisme



SCHEMA CONCEPTUEL MODERNE D'UN SYSTEME AQUIFERE DE SOCLE (WYNS, LACHASSAGNE ET AL.)

Climats de Bretagne

On le comprend aisément, la gestion de nos ressources en eau et des pénuries éventuelles ne saurait être totalement indépendante des changements climatiques. Au-delà des épisodes ponctuels, observés ces dernières années, quelles évolutions observe-t-on, quelles tendances se dégagent ? Franck Baraer, du service Etudes et Climatologie à Météo-France, nous donne quelques clés pour tenter de mieux comprendre le climat breton.



LA HAUSSE PROBABLE DES TEMPÉRATURES EN ÉTÉ AUGMENTERA L'ÉVAPORATION ET DONC ACCROÎT LE RISQUE DE SÈCHERESSE DE TYPE AGRICOLE.

CONNAÎTRE HIER ET AUJOURD'HUI POUR PRÉPARER DEMAIN.

L'augmentation des températures ces dernières décennies est indéniable à l'échelle du globe. La fonte des glaciers terrestres et de la banquise en est la première preuve. La quasi-totalité des scientifiques l'attribue aux activités humaines par le biais de l'augmentation de la concentration en gaz à effet de serre. En cette période de changement climatique, il est maintenant indispensable de faire référence non plus à un seul climat mais à plusieurs climats. En Bretagne, comme ailleurs, on en vient à parler de climat récent, de climat actuel et du climat futur.

Peu de gens imaginent qu'il y a 20 000 ans, la Bretagne se situait en limite du glacier permanent qui recouvrait le Nord de l'Europe. Cette dernière glaciation a pris fin vers 5000 ans avant JC avec un réchauffement de l'ordre de 5 à 6°C qui s'est étalé sur 10 000 ans environ. Ce changement de climat s'est accompagné de conséquences qu'on a du

mal à imaginer en terme de biodiversité et de changement de paysage. Plus près de nous, le climat breton est resté relativement stable au cours des derniers siècles malgré quelques sautes d'humeur. Les mesures météorologiques disponibles en Bretagne, depuis 1870 environ, l'attestent. En analysant les séries de température, on peut mettre en évidence un réchauffement de l'ordre de 1°C sur notre région depuis une trentaine d'années. C'est évidemment imperceptible mais déjà significatif avec, en moyenne sur 30 ans, une augmentation de la fréquence de saisons plus chaudes. Malgré tout, nos derniers étés n'ont pas brillé par leur chaleur et une vague de froid a touché la France en février 2012. C'est le paradoxe du climat qui s'apprécie sur le long terme et non sur une période particulière.

L'analyse des longues séries pluviométriques disponibles ne met pas en évidence de changement particulier sur la

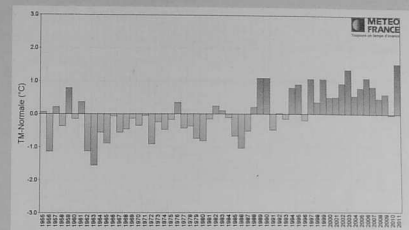
répartition des pluies en Bretagne. L'accumulation d'années très pluvieuses à la fin du XXe siècle (1995, 1999, 2000 et 2001) avait pu faire penser à l'époque à une augmentation des pluies. Les années récentes, plutôt sèches, montrent qu'il n'en est rien pour l'instant. Notre région continue de vivre au gré d'années sèches ou pluvieuses sans vraiment qu'on puisse détecter une tendance particulière. Pour les autres paramètres qui définissent notre climat (régime de vent, ensoleillement, humidité...), les mesures disponibles ne permettent pas de conclure à une quelconque évolution significative. Le recul n'est pas non plus suffisant pour se prononcer sur une évolution éventuelle de la fréquence ou de l'intensité des tempêtes, orages ou autre phénomène violent.

Les climats passés et actuels de la Bretagne sont assez bien connus. Toute la question est maintenant de savoir à quels changements il faut se préparer.

Réchauffement ou changement climatique ?

Concernant la température, l'ensemble des simulations climatiques disponibles indique clairement une accentuation du réchauffement d'ici la fin du XXIe siècle. En été, les températures dans le futur en Bretagne pourraient ressembler à celles du climat actuel du Poitou ou de l'Aquitaine (avec deux, trois ou quatre degrés de plus). Nos hivers seront en général plus doux à l'avenir même si des coups de froid resteront toujours possibles.

Pour l'évolution des précipitations, le consensus n'existe pas dans les travaux scientifiques. Il est vrai que notre région se situe dans une zone où la prévision climatique est incertaine, entre le Nord de l'Europe qui devrait recevoir plus de pluie et le sud qui pourrait s'assécher. Certaines simulations

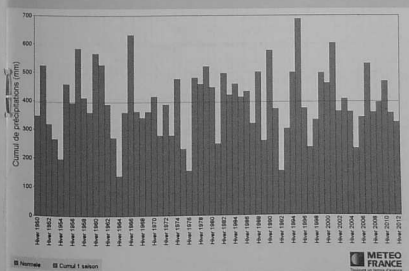


ÉCART À LA MOYENNE ANNUELLE DE RÉFÉRENCE 1971-2000 DE LA TEMPÉRATURE MOYENNE 1955 À 2011 - ROSTRENM (22 258 001)

indiquent que la tendance est à une pluviométrie plus faible en toutes saisons en Bretagne, d'autres penchent pour le contraire... Le bon sens commande de ne pas hésiter à dire qu'on n'en sait rien à l'heure actuelle. En revanche, même si les pluies futures en été sont équivalentes à celles qui sont tombées en moyenne sur ces dernières décennies, la hausse probable des températures en été augmentera l'évaporation et donc accentuera le risque de sécheresse de type agricole. L'autre conséquence majeure pourrait se situer au niveau de nos côtes. Le réchauffement attendu entraînera une hausse sensible du niveau moyen des mers, difficile à évaluer pour l'instant. Notre littoral devrait voir augmenter sa vulnérabilité aux submersions marines, notamment en cas de tempête survenant par fort coefficient de marée. La hausse du niveau marin pourrait également modifier le profil des estuaires, augmenter la salinité des rivières vers l'amont voire dans certaines nappes phréatiques...

Le grand défi de l'adaptation au climat futur commence dès maintenant. Pour bien se préparer au changement qui nous attend, il est nécessaire de bien connaître et analyser la variabilité climatique. En tirant profit des archives, il faut garder en mémoire les phénomènes extrêmes du passé et évaluer leur impact sur le climat futur. Enfin, il semble indispensable de réfléchir dès à présent à la nécessaire adaptabilité des structures (digues, stockage d'eau, constructions...) et des espèces (faune, flore...) au climat de demain.

Franck Baraer



CUMUL SAISONNIER DE PRÉCIPITATIONS - HIVER 1950 À 2012 - BREST-GUIPPAS (23 025 001)

Prélèvements et besoins : points de repère

Des changements climatiques incertains, une population en évolution, une partie des ressources abandonnée faute de qualité, l'équilibre semble précaire... Et quand 80% de l'eau de consommation est prélevée en rivière comme en Bretagne, la rupture est parfois proche...

Les territoires ne sont pas tous égaux face aux disponibilités de leurs ressources en eau. Le contexte climatique et hydrogéologique fait déjà de l'échelle régionale une échelle bien large pour étudier les rapports entre besoins et disponibilités. Les dynamiques démographiques et économiques locales mais aussi leur impact sur la qualité des ressources brutes complètent l'équation. Une fois de plus, les réflexions se font localement, s'adaptant à une palette de contextes variés pour tenter de résoudre une équation plus ou moins complexe : subvenir à ses besoins en eau. Quelques paramètres communs reviennent tout de même souvent : l'augmentation générale de la population permanente, sur le littoral et à proximité des villes, l'arrivée estivale de touristes consommateurs d'eau au moment où les cours d'eau sont au plus bas, l'abandon plus ou moins récent de nombreux captages d'eau. Et un résultat auquel parvenir : gérer la ressource de façon à préserver les usages, la production d'eau potable bien sûr mais aussi l'alimentation des usages agricoles ou industriels. Sans évidemment oublier la rivière !

Les prélèvements

Il n'est pas toujours simple de connaître avec précision le niveau et la répartition des prélèvements à l'échelle d'un bassin-versant, ils peuvent d'ailleurs varier énormément d'un bassin à l'autre. A l'échelle régionale, si on en croit les estimations réalisées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne à partir des déclarations des usagers, les prélèvements d'eau brute se répartiraient à 86% pour la production d'eau potable, 11% pour l'industrie et 3% pour l'irrigation.

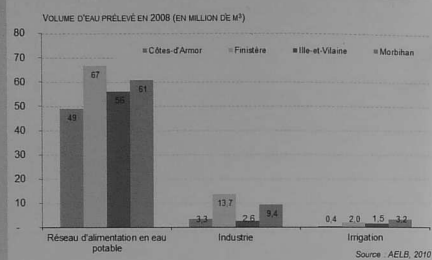
Pour l'eau potable, pas de difficulté. Quel volume a été prélevé, quel volume a été vendu : on sait donc qui a consommé et combien mais aussi quelle quantité a été

Besoins en eau en Finistère (source SDAEP)

Usages industriels = 18,8 millions de m³ (dont 6,2 apportés par le réseau)

Usages agricoles pour les cheptels = 23,3 millions de m³ (dont 6,4 apportés par le réseau)

Usages domestiques = 37,6 millions de m³ en 2010 soit une consommation moyenne de 97 litres par jour et par habitant (122 l/j/hab pour les communes littorales en intégrant la consommation de la population estivale)



perdue en chemin. En Finistère, le schéma départemental d'alimentation en eau potable, en cours d'élaboration, a chiffré ces volumes à 63 millions de m³ prélevés en 2010 sur les 235 millions de m³ prélevés dans les quatre départements bretons. 50,2 millions de ces m³ ont été consommés, soit un rendement moyen de 79,6%.

Chez les industriels, il va sans dire que, selon la nature de leurs activités, de leurs besoins ou non en eau de qualité, les prélèvements sont plus ou moins importants dans le bilan global. A l'échelle régionale, ils sont de l'ordre de 30 millions de m³ par an mais des disparités importantes existent. Ainsi, les industriels du bassin de l'Elorn prélèvent 1,5 million de m³ par an (dont un tiers d'eau souterraine), ceux de l'Elle-Isole-Laita 9,3 millions de m³ soit les 2/3 du volume total d'eau prélevée sur ce bassin.

Enfin, les prélèvements agricoles sont souvent plus compliqués à chiffrer très précisément. N'étant pas forcément relevés de manière exhaustive, beaucoup reposent en intégralité ou en partie sur des prélèvements privés qui, selon leur importance, sont soumis ou non à déclaration ou à autorisation. L'irrigation représenterait, pour les volumes déclarés et soumis à redevance, près de 12 millions de m³ à l'échelle régionale en 2010. Mais les élevages ? Il faudra bien souvent se satisfaire d'un ordre de grandeur basé sur le cheptel en présence. A titre indicatif, il faudrait quotidiennement 90 litres à une vache laitière, 10 à 15 l à un veau, 25 l pour une truie mère, 7 l en moyenne pour un porc sur sa durée de vie, 0,2 l pour une volaille. Faites

SDAEP
Schéma départemental
d'alimentation en eau potable

BRGM
Bureau de recherches
géologiques et minières

le calcul... A titre d'exemple, un élevage de 1000 truies consomme autant que 700 habitants. Beaucoup d'entre eux sont alimentés par des forages privés mais quand le débit du forage faiblit voire se tarit, le report sur le réseau public peut évidemment être significatif !

La nécessaire prise de conscience

Face à une ressource dont on sait qu'elle n'est pas inépuisable, mais aussi face au coût que représentent les consommations d'eau, beaucoup ont pris conscience de la nécessaire sobriété. Preuve en est que, si la population augmente, les prélèvements domestiques restent stables. Et les bretons semblent faire office d'exemple en matière d'économies d'eau.

Ainsi quand un Français consomme 151 litres d'eau chaque jour, un Breton en consomme lui 121, soit un cinquième de moins. Doit-on y voir une prise de conscience ou une part de ras-le-bol d'être le pollué-payeur ? Les deux mon capitaine ! Évidemment quand l'eau coûte 25% de plus qu'ailleurs, qui ne serait pas encouragé à l'économiser ? Toujours est-il que dans les foyers bretons, la sobriété est de mise. Récupération des eaux pluviales, installation

de matériel hydro-économe, évolution des comportements par toutes sortes de petits gestes qui, mis bout à bout, font une économie parfois conséquente. N'oublions pas non plus que, depuis maintenant plusieurs décennies, la question de l'eau a agité le débat public et qu'on peut donc compter sur la mobilisation citoyenne. Une illustration : à l'automne 2011, lors du dernier épisode critique, les bigoudens étaient appelés à la sobriété. Ils avaient en quelques jours fait baisser leur consommation de 17%, économisant ainsi 9000 m³, soit environ une semaine de consommation.

Les industries sur le pont

Les industriels ne sont pas en reste, ayant un intérêt financier à le faire quand ils sont raccordés au réseau public ou une nécessité de préserver leur réserve quand ils s'approvisionnent sur leur propre forage. Beaucoup ont fait des économies d'eau une priorité dans leur fonctionnement au quotidien. Réduction des pertes, recyclage des eaux de rinçage ou de refroidissement pour des utilisations non sanitaires, mise en place de compteurs d'eau divisionnaires par atelier, récupération et utilisation des eaux pluviales sont autant d'exemples positifs qui se diffusent parmi eux.



ETRANGES MOYENS DE S'ADAPTER QUE CES RETENUES EN ZONE HUMIDE !

Changer le modèle agricole, encore...

Les manques d'eau vont surtout se manifester l'été, les printemps restant, a priori, plutôt humides. Les simulations montrent aussi une diminution de la réserve en eau des sols. Face à ces constats et à une agriculture gourmande en eau (légumes de conserve et maïs notamment), les tenants du productivisme misent sur la création de réserves de substitution, sans encore se poser la question de l'adaptation et de la baisse de ses prélèvements. En Morbihan par exemple, le stockage d'eau s'est développé pour l'irrigation de légumes industriels et le « schéma directeur d'irrigation » prône la création d'ici 2015 de 100 000 m³/an de plans d'eau supplémentaires, puisant dans une ressource fragile, au risque de perturber les écosystèmes aquatiques. Pourtant, des solutions existent là aussi et la recherche, notamment à l'Inra, travaille dans ce sens : décalage des semis, en faisant le choix de variétés plus précoces qui auront surtout besoin d'eau au printemps et peu en été, choix de mélanges prairiaux complexes, de cultures fourragères moins exigeantes en eau, augmentation des surfaces en herbe, ajustement des effectifs à la production de fourrage, développement des haies ou d'agroforesterie par exemple sont certainement des clefs pour, là aussi, prendre le tournant de la préservation de nos ressources.

Exemples positifs à retrouver dans le Guide de la gestion de l'eau en entreprise, 2009, par les Chambres de commerce et d'industrie de Bretagne et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Prévoir l'avenir

Défendue depuis déjà bien longtemps par les militants d'Eau & Rivières, la nécessité de gérer l'eau plus sobrement trouve de plus en plus d'écho dans notre région qu'on a longtemps cru à l'abri de toute pénurie.

Changement climatique, « accidents » météo répétés ces dernières années, abandon d'une part non négligeable de nos ressources en raison de leur dégradation, évolutions démographiques, préservation de la vie aquatique... Afin de se prémunir des risques de pénurie d'eau mais aussi de garantir dans les cours d'eau un débit compatible avec la vie aquatique, et ce en toutes circonstances, il faudra à l'avenir faire mieux que par le passé. Et pour cela, élevons la réflexion au-delà du gobelet indispensable au broissage des dents...

Préserver les infrastructures naturelles

La tendance passée et actuelle à l'aménagement du paysage associée à l'imperméabilisation des sols accélère les écoulements d'une eau qui, de fait, se raréfie lors d'épisodes climatiques secs. Une réelle prise en compte de la fonctionnalité des zones humides et du maillage bocager dans la régulation de l'eau est indispensable pour assurer ce « stockage » naturel.

Relocaliser la ressource

La « politique du plombier » consistant à pomper toujours plus nombreux dans une ressource toujours plus concentrée rend l'équilibre très précaire. Produire local est, là aussi, indispensable ! La recherche et l'ouverture ou la réouverture de captages communaux doit permettre une alimentation à partir des ressources souterraines sous-utilisées dont nous disposons.

Promouvoir une politique d'économies d'eau volontariste et ambitieuse

Les petits gestes au quotidien, s'ils sont nécessaires, ne sont pas suffisants pour une économie bien réelle. Le passage à la vitesse supérieure est indispensable, tant dans les bâtiments privés que dans les équipements publics. Pour cela, toilettes sèches, récupération et utilisation d'eaux pluviales, travail sur la qualité des réseaux et réduction des pressions, aides à l'installation de réducteurs de pressions quand on dépasse les 3 bars... sont autant de pistes à explorer.

Améliorer la distribution

Les rendements de la distribution doivent être améliorés par la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de rénovation des réseaux. Il faudrait atteindre 85 %, voire 90 % de rendement. Dans l'Hexagone, 1,5 milliards de m³ d'eau potable sont perdus annuellement par les réseaux (1). En

Bretagne, 4 points de rendement en plus représenteraient 9 millions de m³ par an disponibles ou non captés.

Adapter la politique tarifaire de l'eau

L'eau potable est certes plus chère qu'ailleurs en Bretagne, ce prix a d'ailleurs encouragé les foyers bretons à réduire leur consommation. Raisonnable pour permettre aux usagers de couvrir leurs besoins indispensables mais réellement incitative pour les gros consommateurs, voilà une ambition pour une politique tarifaire adaptée aux enjeux de sobriété !

Encadrer les reports de consommations

Certains industriels ou agriculteurs utilisant un forage à l'année basculent sur le réseau au plus mauvais moment pour les cours d'eau. Le SAGE de l'Elorn, dans sa recommandation D.12 préconise pour certains consommateurs d'eau (plus de 6000 m³ par an ou utilisant l'eau du réseau à titre occasionnel en complément d'un forage ou captage privé et pour un usage non domestique) : « le règlement du service public local d'eau potable peut déterminer pour les consommateurs d'eau précitées une obligation d'établissement de compteurs à télérelevé (transmission des relevés au service d'eau par télétransmission) au point de distribution d'eau principale. » « Les collectivités publiques responsables du service public d'eau potable sont incitées à déterminer une tarification saisonnière applicable à minima durant la période estivale [...] caractérisée par un relèvement du tarif de base de 30 % minimum ».

L'indispensable amélioration de la qualité des eaux

A la quantité, s'ajoute la qualité, en particulier celles des eaux de surface. La turbidité due à l'érosion des sols ou à l'eutrophisation des plans d'eau en période estivale entraînent non seulement des surcoûts mais aussi une consommation supplémentaire d'eau pour la rendre potable.

Anticiper et s'adapter au changement climatique

Si les conséquences réelles du changement climatique ne sont pas encore certaines, mieux vaut s'y préparer et anticiper, en particulier dans le choix des cultures. Cultures qui doivent être plus sobres mais aussi adaptées, dans leur cycle de croissance, à la répartition de la pluviométrie future.

(1) Gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable et Grenelle de l'environnement

Dossier préparé par Armand Chagny, Jacques Pinet et Mickaël Ragotz

Économies d'eau : engageons-nous !

Eau & Rivières milite depuis le milieu des années soixante-dix pour un développement des comportements économes. Depuis, l'association n'a cessé de créer des outils de vulgarisation à l'image de la malle GASPIDO ou de la mini-maison des économies d'eau. A l'instar de la Passiflore (voir magazine n° 156) ou d'autres, l'association invite ses adhérents à s'investir dans une action économe au sein de leur foyer ou à amplifier les efforts déjà engagés.



© Vincent Lefebvre

Je passe à l'action

D'après les études un consommateur consomme de 30 à 35 m³ d'eau par an et la consommation serait plutôt en légère baisse. A confort constant, il est tout à fait possible de réduire sa consommation de 30 à 50 % en équipant son foyer de matériel hydro-économe et en adaptant son comportement. La démarche proposée par l'association a pour objectif d'évaluer la consommation actuelle des ménages et de voir comment l'abaisser, tout en gardant un certain niveau de confort. Nous avons donc négocié avec quelques fournisseurs un achat groupé de matériel hydro-économe pour les postes de consommation les plus gourmands.

Une démarche en 5 étapes

1 - Pour s'inscrire dans la démarche, il suffit de s'inscrire auprès du Centre Régional d'Initiation à la Rivière. Nous espérons qu'au moins 150 foyers nous suivront dans cette démarche... « panel » nécessaire pour obtenir des chiffres intéressants et des situations variées correspondant à différents types de foyers.

2 - À partir de l'inscription, vous recevrez un document présentant la démarche à suivre, accompagné d'un bon de commande détaillé. Chacun pourra commander le kit qui lui semble nécessaire en fonction de son équipement actuel et de son budget. Il sera aussi possible de mixer les kits ou d'acheter des pièces à l'unité. Au-delà des kits, des actions et démarches complémentaires seront proposées aux volontaires.

3 - À la réception, les commandes seront livrées dans les antennes de l'association et d'une journée d'information et d'aide à l'installation sera organisée.

4 - Après installation du matériel, il conviendra d'attendre la prochaine facture d'eau pour comparer les consommations.

5 - Une évaluation régionale vous sera présentée dans le magazine au bout de l'expérimentation et, en cas de résultats probants, la démarche sera proposée à l'ensemble des foyers bretons.

Présentation des kits

Les kits proposés s'installent avec une extrême facilité, en quelques minutes. Ils permettent d'équiper les postes les plus consommateurs que sont les WC, la douche, le robinet de cuisine et le robinet de salle de bain pour un coût relativement faible (pour le kit Eco). En proposant un achat groupé, l'association a obtenu des prix intéressants pour pouvoir équiper un maximum de foyers. Des informations plus précises seront envoyées à nos lecteurs intéressés par les différents kits, pour leur montage et les économies attendues...

Vincent Lefebvre

Renseignements et inscriptions
Centre Régional d'Initiation à la Rivière
cric@eau-et-rivieres.asso.fr
02 96 43 08 38

Pour s'adapter aux différents budgets, nous vous proposons deux kits au choix :

Le kit Eco (15 €) : il comprend un régulateur de débit pour le robinet de cuisine (10 litres/minute), un régulateur de débit pour le robinet de salle de bain (5 l/min), un régulateur de débit de douche (10 l/min) et un éco sac pour les toilettes.

Le kit Eco+ (82 €) : il comprend deux valves pour équiper le robinet de cuisine et de salle de bain (débit réglable de 0 à 7 l/min), un régulateur de débit de douche (débit variable selon l'installation, de 4 à 7 l/min) et un éco-sac. Plus onéreux que le premier, ce kit comprend des systèmes hydro-économiques de haute performance (durée de vie, confort d'utilisation, hygiène) réalisés dans un alliage cuivre/argent antibactérien proposant, pour la version robinet, un réglage manuel du débit. Ce kit est garanti 6 ans (hors éco-sac).

Action réalisée avec le concours de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

L'ADEL, vigie du fond de rade

L'Association pour la Défense de l'Environnement, du cadre de vie et du Littoral du pays de Daoulas (ADEL) est née en 2003. Elle intervient sur les communes de Daoulas, Dirinon, Irvilleac, L'Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas, Loperhet et St Urbain.

L'ADEL agit pour une meilleure protection de l'environnement, qu'il soit naturel ou bâti, et un aménagement harmonieux du territoire. Elle entend peser sur les décisions des élus locaux, pour que le développement durable ne soit pas qu'un terme galvaudé, uniquement utilisé pour communiquer... Elle veut instaurer une véritable concertation avec les élus pour faire entendre ses points de vue avant que les projets ne soient aboutis. Cette démarche se heurte à beaucoup de résistance...

Les actions

Les actions menées par l'ADEL ont concerné des décharges sauvages, le comblement de zones humides, le stationnement sur le domaine public maritime, ou encore la cession à un particulier de l'étang du Moulin mer à Logonna-Daoulas, étang qui est situé sur le domaine public maritime. Nous attendons depuis 2006 une décision du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie sur le statut de cet étang...



© Jacqueline Girard

Cet étalement urbain s'inscrit dans le cadre de la révision du PLU de la commune. La volonté d'extension du supermarché local a beaucoup pesé dans la décision municipale d'urbaniser des terres exploitées. L'ADEL a impulsé la création d'un collectif pour s'opposer aux décisions communales et intercommunales. Tracts, pétitions, interventions en réunions publiques ont sensibilisé la population. La pression est maintenant forte sur la municipalité, et à ce jour nous attendons sa réaction.

Les animations

L'ADEL c'est aussi des animations : des conférences (politique du littoral par exemple), mais surtout des balades et des sorties géologiques, botaniques... sur les magnifiques grèves et les vieux chemins du pays de Daoulas ! Notre président pourra par exemple vous apprendre à cuisiner une salade avec toutes les plantes comestibles du bord de mer ! Et enfin, l'association édite régulièrement un petit journal : la feuille de l'ADEL, qui constitue un lien entre l'association et les habitants des communes du pays de Daoulas.

ZAC
Zone d'aménagement
concerté

PLU
Plan local d'urbanisme

ADEL
21 route de Pennarun
29460 Logonna-Daoulas
02 98 20 68 25
courriel :
adel.scourarnec@sfr.fr
http://adel.blogs.
letelegramme.com

Guylaine Scourarnec, vice présidente

Le dossier du moment

Aujourd'hui, nos efforts se concentrent contre la création d'une ZAC à Daoulas sur 20 hectares de terres agricoles.

Asso 22 - Les Amis du Cheval de Castillon

Le petit Cheval de Castillon retient depuis déjà 10 ans toute notre attention. Cette race menacée de chevaux d'origine ariégeoise a trouvé dans les abords du Canal de Nantes à Brest un berceau d'adoption. Sur un domaine de près de 70 hectares les chevaux grandissent en troupeau et assurent l'entretien naturel des landes et prairies permanentes. Nos amis organisent des concours et des démonstrations des qualités des chevaux de Castillon sous la selle et à l'attelage. Les races rustiques, c'est aussi ça la biodiversité !



Les Amis du Cheval de Castillon
Sainte Croix - 22110 GLOMEL
06 73 94 09 13
locharbig@wanadoo.fr

de la zone côtière de Granville à Cancale et dans le projet du parc naturel marin, les Amis du Rivage de la Baie ainsi que d'autres acteurs ont constaté que nos modèles de développement étaient à revoir. De plus, ce site étant très sensible, avec de grands espaces qui attirent de plus en plus pour les loisirs, la pression touristique dans la baie doit aussi être contenue. L'association est très attachée à la cohérence dans la mise en œuvre des politiques concernant ce site et dans l'application des textes en vigueur.

Les amis du rivage de la Baie du Mont-St-Michel
Pierre LEBAS
83, rue du Man - 35120 CHERREUX
02 99 80 81 22
v@baie.stmichel@wanadoo.fr

Asso 56 - Préservons notre cadre de vie

Fin 2010 une rumeur circule autour de Sainte Jeanne : la carrière va être vendue au groupe Comto-Pigeon. Les familles qui ont vécu jusque là en harmonie avec l'exploitation artisanale du granit beige (4000 tonnes par an) constatent que le nouveau projet en prévoit 100 000 ! De cette carrière partent trois ruisseaux : l'un vers l'est est alimenté par les eaux des sciages, le deuxième passe sous l'aire de stockage pour se jeter dans le Duc et le troisième rejoint le Stangala.

Les riverains se mobilisent et se rassemblent en association qu'ils nomment « Préservons notre cadre de vie », qui compte actuellement 70 adhérents. NPCB, qui a remporté une bataille contre la décharge GDE à Plouray (voir magazine n° 157), nous vient rapidement en aide. Début 2011, la mairie puis la communauté de communes votent, toutes deux à l'unanimité, contre l'extension pour préserver le granite de Le Saint ainsi que les habitants et les cultures bio de ce secteur très riche sur le plan biologique.

Les observations des riverains mettent en évidence des irrégularités dans l'activité du nouveau propriétaire : l'exploitation de la première année est 4 fois supérieure à l'autorisation et des déchets y sont déposés ! Début 2012 nous avons créé avec NPCB un observatoire qui rassemble les associations en mutualisant informations et documents. Nous sommes plus que jamais mobilisés et en adhérent aux associations reconnues, nous enrichissons nos savoirs et nos moyens de défense tout en apportant nos observations et nos compétences locales.

NPCB
Nature et Patrimoine Centre
Bretagne

GDE
Guy Dauphin Environment

Asso 35 - Les amis du rivage de la Baie du Mont-St-Michel

Créée en 1994, l'association a pour objectif de participer à la préservation et à la mise en valeur de la Baie du Mont-St-Michel, de Cancale au Mont. Elle agit également dans le cadre d'un collectif d'associations VIGIBAIE de Granville à Cancale. Mais cette grande zone humide, constituée de marais et de polders gagnés sur la mer, d'un vaste estran et de bassins versants où la qualité de l'eau doit être un fil conducteur pour la protection de la nature, a subi, comme ailleurs, les excès du productivisme agricole mais aussi du productivisme conchylicole et plus particulièrement mytilicole. Impliqués au cours des dernières années dans Natura 2000, dans la gestion intégrée

Préservons notre cadre de vie
Marie-Josée Tymoigne
Tremen - 56110 LE SAINT
02 97 34 71 56
cadredevie2010@gmail.com



© Pierre LEBAS

ASSOCIATIONS : elles nous ont rejoints cette année

Les amis du cheval de Castillon	GLOMEL (22)
Baie aux marées vertes	HILLION (22)
Non à la rocade sud de Lannion	PLIOLECH (22)
Groupe Mammalogique Breton	SIZUN (29)
Goyen Environnement	GUILER SUR GOYEN (29)
Abers Nature	PLABENNEC (29)
Kokopelli	ALES (30)
Saint Elloi	PAIMPONT (35)
SCOOP La Potion Magique	SAINT MALO (35)
AVIGEN	LA CHAPELLE ACHARD (35)

RÉGION - Week-end chargé sur les routes d'Eau & Rivières

C'était les 12 et 13 mai derniers : assemblée générale et fête du jardin à la suite ! Samedi, rendez-vous à Derval (44) pour une AG 2012 où ont eu lieu les traditionnelles présentations et débats sur les rapports moral, d'activité, et financier, approuvés à la quasi unanimité des 90 adhérents présents. L'après-midi était consacrée à une intervention de l'association Nature et Avenir, qui œuvre sur les vallées de la Chère et du Don, affluents de la Vilaine puis d'un pêcheur professionnel de l'estuaire de la Vilaine.

Le lendemain, les salariés et bénévoles d'Eau et Rivières avaient préparé un cocktail riche et varié pour la 9^e fête du jardin : animations, conférences, expos, bourse d'échanges, stands associatifs, produits du terroir et de producteurs. Les visiteurs ont été séduits puisque 3 000 à 4 000 visiteurs ont fait le déplacement, les ateliers enfants n'ont pas désempli de la journée avec l'animation « mon premier semis » animée par Henri, le stand de reconnaissance de légumes, les stands maquillages et masques d'auxiliaires. L'exposition jardinage au naturel et ses carrés de démonstration ont aussi séduit les novices par leur caractère pédagogique. Forts de ce succès les organisateurs ont déjà les yeux rivés sur mai 2013 pour le 10^e anniversaire. MR

RÉGION - SAV des jardiniers, bonjour !

Question (reçue via notre site internet) : Nous avons un petit bassin de 6 000 litres environ dans notre jardin. Récemment, nous avons découvert qu'en plus des poissons que nous y avions mis, plusieurs dizaines voire centaines de têtards y vivaient. Nous n'avons pas retrouvé la provenance de cette vie et souhaitons recevoir vos conseils afin de connaître la marche à suivre, dans le but de les protéger voire de les remettre dans un milieu plus adapté.

Réponse de l'animateur d'ERB : Une mare de jardin peut accueillir beaucoup de choses et les amphibiens entres autres raffolent de ces oasis de nature dans les milieux anthropisés. Laissez les où ils sont, d'une part parce que les amphibiens sont protégés et que la réglementation interdit de les déplacer et d'autre part parce que les adultes vous seront bien utiles comme auxiliaires du jardin.

D'une manière générale, dans une mare ou un bassin d'ornement, on peut introduire des végétaux (en prenant soin qu'il ne s'agisse ni d'espèces protégées ni d'espèces invasives) et on évite l'introduction d'animaux (la faune étant à même de se déplacer par ces propres moyens, nul besoin d'en introduire, ils viendront ou partiront selon leur « jugement » de la qualité du milieu et le tout s'équilibrera seul). MR

RÉGION - Eau et agricultures, un numéro spécial qui fera date

Dresser un bilan de la relation complexe entre l'eau et les agricultures, en voilà un challenge enthousiasmant ! Le succès du dernier numéro prouve, s'il en était besoin, que le sujet passionne les bretons, bien au-delà des lecteurs habituels de notre magazine. Signe des temps, il était (et est toujours) exceptionnellement disponible en libre téléchargement sur notre site internet : plus de 40 000 téléchargements en deux mois, voilà un chiffre qui ne trompe pas. Au-delà du nombre, plusieurs personnes ont tenu à saluer la qualité de ce numéro "d'une réelle excellence", "bien documenté", "à lire, relire et à conserver", contribuant à "l'information des militants, des agriculteurs et des politiques". "Une revue qui va marquer 2012 !" MR

22 - Des trous dans l'eau

A Aucauleuc, le projet de golf autorisé en juin 2009 par le préfet des Côtes d'Armor au mépris de la réglementation, ne verra pas le jour. Un préfet sourd aux avertissements et alertes, puisqu'au printemps 2009, Eau & Rivières et Bretagne Vivante l'avaient alerté sur l'existence de zones humides, la présence d'espèces protégées et l'incompatibilité d'un tel projet sur ce site. Les services de l'Etat eux-mêmes, n'avaient pas manqué de donner un avis défavorable.

Trois ans plus tard, juste avant que les travaux lourds ne démarrent, les magistrats du Tribunal Administratif de Rennes ont rendu leur décision ; un véritable camouflet pour le Préfet : l'étude d'impact sur l'environnement acceptée par le Préfet est entachée « de manifestes contradictions et insuffisances de nature à nuire à l'information du public et à celle de l'administration chargée de prendre la décision ». L'arrêté de juin 2009 est annulé.

Un jugement qui, s'il récompense la ténacité associative, met en lumière les difficultés de l'Etat à faire appliquer le droit de l'environnement. Surtout quand il s'agit de projets appuyés par les élus locaux. GH



LES ZONES HUMIDES D'AUCAULEUC SAUVÉES GRÂCE À L'ACTION DES ASSOCIATIONS

anthropisés
Milieux modifiés par l'homme

© Gilles Riuet

22 - Guéguerre de tranchée au SAGE Saint-Brieuc

Lors de la séance du 11 mai du bureau préparatoire de la CLE, il a été presque impossible de suivre les débats de manière positive tant le monopole de la parole exercé par les deux représentants de la chambre d'agriculture était important. Ces derniers prennent le pli fâcheux d'être exclusivement une minorité de blocage des actions à décider. Entre autres points mis en avant : une demande d'extension des surfaces autorisées à drainage dans des zones stratégiques, la remise en cause des sommes consacrées à la restauration de l'eau, l'incohérence de la recherche d'une fertilisation équilibrée liée à l'apport d'engrais minéral supplémentaire pour combler le « déficit » en phosphore... Mais ces points soulevés ne sont-ils pas la démonstration d'un système défaillant ? Oui, il faut changer de système de production et que les sommes considérables que le pays de Saint-Brieuc va consentir à demander à tous les habitants servent à ce changement. Le SAGE aura des comptes à rendre ! CLR

22 - La remorque des économies d'eau poursuit son chemin

En entendant parler de cette expo, on pourrait se dire spontanément : les plus gros consommateurs d'eau sont les industriels et les agriculteurs ! Alors à quoi bon culpabiliser les consommateurs ? Mais force est de constater qu'en participant à plusieurs démonstrations, on observe les réactions de ces consommateurs. Et on est souvent surpris de l'écoute attentive des propos tenus par les animateurs et les bénévoles parfois présents et du dialogue qui s'instaure autour de la remorque. A la fête du lycée agricole de Pommerit-Jaudy, il y avait la queue pour visiter la remorque ! Et ce n'est pas le seul endroit où se sont pressés les visiteurs. Visiteurs qu'on ne touche habituellement pas par les autres actions de l'association... JS



Renseignements et réservations au 02 96 43 08 39

22 - Mobilisation pour une amélioration du projet de Scot Trégor

Le projet d'élaboration du Schéma de cohérence territoriale du Trégor, dont l'objectif est de définir les orientations d'aménagement que les collectivités trégorroises devront respecter, a été soumis à enquête publique. L'avis assez critique des services de l'Etat (DREAL) sur ce projet était l'occasion d'y rappeler la nécessaire prise en compte des zones humides, de la qualité de l'eau et des continuités écologiques notamment. L'ensemble du tissu associatif du territoire s'est mobilisé afin de peser fortement dans cet espace démocratique que doit être une enquête publique. La préfecture oserait-elle valider ce projet sans prendre en compte ses propres services et un ample mouvement citoyen ! JAC

29 - Kerambris à fond la plate-forme

Les algues vertes de Fouesnant n'en finissent pas de faire des vagues car, en parallèle du volet préventif, se déroule toujours une action curative de ramassage qui passe par la fiabilisation des filières de traitement. C'est d'ailleurs ce qui est à l'origine du projet d'agrandissement et de confinement des algues de la plate-forme de traitement de Kerambris. Lors de l'enquête publique préalable, Eau & Rivières a émis un avis défavorable estimant ce projet surdimensionné, coûteux et présentant des risques de pollution, compte tenu de la proximité des ruissaux de Kerambris et de Kerneosty, servant à l'alimentation en eau de Fouesnant. La nouvelle plate-forme, avec une capacité de 20 000 tonnes par an, calibrée sur les échouages les plus volumineux, serait capable de faire face à toute situation, mettant ainsi le préventif au second plan. La commissaire enquêtrice vient de rendre ses conclusions : avis favorable sous réserves que la maturation du compost se fasse non plus à ciel ouvert mais en milieu fermé (ce qui est possible compte tenu du surdimensionnement) et qu'une CLIS soit créée, comme le demandaient Eau & Rivières et l'association locale ASPF. Elle rappelle aussi que des contrôles réguliers par des organismes indépendants sont nécessaires. Nous avons donc été un peu entendus, mais que va-t-il se passer ensuite ? HM

29 - Kerambris bis

Il y a manifestement des problèmes de dysfonctionnement répétés à chaque épisode pluvieux important au niveau de la plate-forme de traitement des déchets de Kerambris à Fouesnant. Le dernier date du 10 mai, mais en novembre 2011 et en août 2012 nous alertions déjà. « S'il y a des eaux souillées, elles doivent être impérativement dirigées vers les bassins de traitement d'eaux usées qui existent en aval du centre et

CLE
Commission locale de l'eau
SAGE
Schéma d'aménagement
et de gestion des eaux

DREAL
Direction régionale de
l'environnement, de
l'aménagement et du logement

CLIS
Commission locale d'information
et de surveillance

non pas vers le bassin de stockage des eaux pluviales, puis vers le ruisseau » répète André Perron qui exerce une veille sur le secteur. Ce bassin ne devrait en effet recevoir que des eaux de ruissellement « propres » comme il a été stipulé dans le dernier dossier d'enquête publique. Ces dysfonctionnements n'ont pas été résolus à ce jour malgré les précédentes alertes et malheureusement on ne voit pas grand monde s'alarmer d'une telle situation, pas même le service des Installations Classées de la Préfecture qui a pourtant la responsabilité de son contrôle. Eau & Rivières rappelle que c'est cette eau qui participe à l'alimentation de la population de Fouesnant et la Forêt-Fouesnant, à partir de la station de Penalen. De plus une eau chargée en détergents (puisque ces mousses semblent être des détergents) contribue à apporter des phosphates dans la baie, ce qui ne peut faire qu'enrichir cette dernière en nutriments favorables à la prolifération des algues vertes. AP



LE 10 MAI, C'ÉTAIT JOURNÉE MOUSSE À KERAMBRIS I

29 - Grande foire à l'eau au lycée de Bréhoulou

D'an 21 ha 22 a viz Even paseet, 309 bugel deus eñ em gavet e Fouen, pedet gant Dour & Stériou Breizh evit an 9ed fest an dour, gleb ha fistoulet gant an avel. Amzer fall met n'eo ket bet dipitet na digaloneket ar vugale nag an dud en oad a oa ganto, nag an dud a vicher pe volontez-vat a lake an traoù da vont en-dro! Arvest diwezhañ roll talvoudek an endro savet gant ar SIVALO-DET, an daou devezh se oa an digarez evit 14 klas, dre mont d'an eil d'an egile d'ar 14 stal kinniget, astennañ al labour kaset da benn e-pad ar bloavezh gant Hugues Le Vaillant, animatour ar gevredigezh e traoñ Penn ar Bed. Pikañ kalon en er ober studioù skiantel, evezhiañ ar plankton, selaou ur gontadenn, leskiñ an ijin da renañ ar bluenn, en em gavout gant un animatour pe o c'hoari gant c'hoariellou paotr saout... setu un tamm blas diouzh ar pred. AK

Retrouvez cette brève en français sur www.eau-et-rivieres.asso.fr
Rubrique publications

29 - Selon que vous serez puissant ou misérable



© Marie-Josée Billaud

La Marche pour une terre sans pesticides se tenait pour la 3e année consécutive en Pays Bigouden, à l'initiative du Collectif Alerté à l'Ouest et le soutien d'Eau & Rivières. Cette année le cortège n'a pas eu le droit d'emprunter la route qui passe devant l'un des plus gros utilisateurs de ces poisons. Comme pour les marées vertes, il aura suffi de quelques menaces de contre-manifestation pour que la Préfecture envoie des troupes!

35 - Impôts à l'eau

La charte Agriculture et Urbanisme d'Ille-et-Vilaine a été publiée. Il est envisagé des mesures compensatoires aux impacts sur l'activité agricole : « - rétablissement des réseaux de drainage ; - reconstitution d'équipements existants... ». De plus, la charte est formelle : la méthanisation à la ferme des déjections animales réduit la pollution due au lessivage de l'azote. Aussi, la charte propose d'associer la profession agricole à l'élaboration des documents d'urbanisme afin de mieux aborder les enjeux liés au bocage, aux zones humides, aux chemins, comme si ces enjeux leur avaient échappé. Il n'y a plus qu'à rédiger une charte Gestion de l'argent public en Ille-et-Vilaine. CG

35 - Pression atmosphérique

Il suffit de brûler des herbes sèches (attention quand même !) et d'observer la dispersion des fumées : l'air plus chaud monte et redescend sur les parties fraîches : vallées et donc cours d'eau, prairies humides. Sur un sol brun et labouré au printemps (pour un semis de maïs) le sol capte davantage de chaleur que la prairie à proximité. Aujourd'hui les quantités de pesticides utilisées en désherbage du maïs ont diminué mais ils sont plus concentrés donc plus dangereux. C'est facile à comprendre puisque l'on obtient le même résultat avec moins de produit. Ce mode de transfert des pesticides selon les lois de la pression atmosphérique est malheureusement rarement évoqué dans les études. JYM

35 - Tulipes (sans pesticides?) contre le cancer

C'est le nom de l'opération annuelle qui consiste à acheter des tulipes issues d'une parcelle dédiée et dont les bénéfices sont réalisés au profit de la Ligue contre le cancer. Eau & Rivières avait écrit à la Ligue d'Ille-et-Vilaine au sujet de l'opération rennaise, affichant dans la presse la photo de la parcelle cultivée des rangs de tulipes, sans aucune mauvaise herbe, garnissant une terre bien croûtée qui ne semblait pas avoir fait l'objet d'un désherbage mécanique ni manuel... Nous ne savons pas si il y a un rapport, mais cette année nous avons découvert une photo de tulipes sur herbe (et les tulipes ont l'air de bien se porter) ! Félicitations pour cette prise de conscience ! CG

35 - Même les forêts pisseront des algues vertes

Alliance de Next Energie avec Roullier, un des leaders mondiaux des engrais chimiques. Next Energie annonce de grosses centrales à bois. L'intensification annoncée de la filière bois énergie met en péril la forêt et la production de bois d'œuvre. Les sous-produits seront insuffisants et on alimentera ces chaudières avec des arbres entiers ce qui est plus rentable pour le transport et la mise en œuvre. Les dérivés dans les forêts privées seront incontrôlables, les petits propriétaires ne résisteront pas à une offre supérieure au cours du bois d'œuvre. On aura à faire à une véritable exploitation intensive des parcelles vouées aux agrocarburants. Heureusement Roullier pourra doper les sols avec ses nitrates, même nos forêts pisseront des algues vertes. JYM

56 - Contre les SAGE!

Plusieurs agriculteurs de la FDSEA du Morbihan sont venus perturber des réunions d'élaboration de deux SAGE morbihannais au mois d'avril : lors du bureau de la CLE du SAGE Blavet qui examinait l'objectif de réduction des flux d'azote sur le bassin, puis lors de la CLE du SAGE Scorff. Dans leur discours, transparaissait la remise en cause du travail de longue haleine des CLE, la contestation de la légitimité de ces lieux de concertation et de rencontre de tous les acteurs de l'eau, mais aussi la stigmatisation de la filière laitière biologique ! Eau et Rivières de Bretagne a dénoncé, aux côtés des agriculteurs biologiques, la méthode et les revendications, par une lettre envoyée aux présidents des CLE concernées. La réunion de la CLE Blavet a été ensuite annulée, sur ordre du Préfet du Morbihan. L'association souhaite une mise au point par le Préfet de Région sur cette situation de blocage inacceptable. ELG

56 - Santé et environnement à Lorient

Le 1er mai dernier, le Dr Claude Lesné, spécialiste des polluants aériens et ingénieur de recherche pendant 25 ans au CNRS, est venu débattre du problème sanitaire posé par les marées vertes. A travers divers exemples d'intoxications, il a montré au public médusé la dangerosité des marées vertes. L'hydrogène sulfuré, qu'elles dégagent en putréfaction, est hautement toxique à partir de très faibles doses. Le public a ensuite débattu des causes environnementales de ce fléau qui touche chaque année plus de 100 sites bretons... y compris dans la Rade de Lorient qui n'est pas épargnée par le phénomène ! L'origine agricole n'est plus à démontrer, et on sait aujourd'hui que le Blavet est responsable à 69 % des apports de nitrates dans la rade... ELG

CNRS
Centre national de la recherche scientifique



LES ALGUES VERTES ENVAHISSENT LES PLAGES MAIS REMPLISSENT AUSSI LES AUDITORIUMS

© Aurélien Pichon

56 - L'ostréiculture de la Ria d'Étel

Lors de sa réunion de mai, le groupe de la Ria invitait Jean-Noël Yvon, ostréiculteur, pour faire un nouveau point sur la situation de la filière. Celle-ci est plus que jamais en crise, malgré des situations très différentes entre entreprises, qui n'ont pas de visibilité au-delà de 1 à 2 ans. En cause : des taux de mortalité importants (jusqu'à 90 % des naissances) que l'on doit au fameux virus mutant, lui-même favorisé par une combinaison de facteurs (dégradation de l'environnement, évolutions génétiques, pratiques intensives...). Alors que la profession choisit la voie de la génétique et de la densification des productions, Jean-Noël a choisi d'autres méthodes qui ont déjà fait leurs preuves : reproduction naturelle des huîtres plates, gestion des stocks naturels et faible densité des parcs, pratiques respectueuses de l'environnement, amélioration du substrat par amendement en sable... Un réel espoir pour les plus jeunes ! ELG

SAGE
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
CLE
Commission locale de l'eau

Les merveilleux éphémères des rivières de France et d'ailleurs



« Un nouveau genre d'éphémères vient d'être créé. Son nom ? L'éphémère merveilleux. » Et c'est bien des merveilleux qu'il s'agit dans cet ouvrage ! Ses deux auteurs sont deux complices bien connus dans le monde de la pêche à la mouche puisqu'ils oeuvrent régulièrement dans le Bulletin de l'Association Bretonne pour la Pêche à la Mouche. Allez savoir pourquoi, Jacques Le Douaré, le biologiste et Paul Troel, l'illustrateur, se sont tous deux pris de passion pour les éphémères. Bien leur en a pris quand on a le bonheur de tenir leur livre en ses mains. 255 pages d'un papier de qualité où l'on découvre des descriptions très précises de nos éphémères, de leurs cycles de vie et de leurs habitats, mais aussi sur la relation qui unit Homme et éphémère, tant dans la pêche à la mouche que dans l'art ou la poésie. Le tout est très abondamment illustré de photographies et des merveilleux dessins originaux de Paul Troel. Et il faut l'avouer, on a parfois du mal à choisir entre la lecture continue d'un texte de qualité ou le vagabondage au fil des magnifiques illustrations qui ornent presque toutes les pages. Nul doute que « les merveilleux éphémères des rivières de France et d'ailleurs » fait partie des beaux livres à avoir dans sa bibliothèque !

De Jacques Le Douaré et Paul Troel
Édition d'auteurs : 256 pages ; 19 x 25 cm ; 55 €
http://troel.free.fr

Les poissons d'eau douce de France



Alors attention, voilà l'ouvrage qui deviendra peut-être la référence pour tous les amoureux des poissons, qu'ils soient pêcheurs ou non ! Il devrait y en avoir quelques-uns parmi nos lecteurs !

Cette nouvelle édition de l'Atlas des poissons d'eau douce de France est entièrement mise à jour tant sur la taxonomie que sur la répartition des espèces. Une vingtaine d'espèces a été ajoutée aux 83 présentées dans la première édition. Les groupes dans lesquels des taxons ont récemment été décrits (chabots, goujons...) font chacun l'objet d'une mise au point à la lumière des derniers travaux de génétique. Ce guide comprend des clés d'identification, des monographies détaillées et illustrées qui, à l'image de l'Atlas précédent, contiennent de nombreuses cartes de répartition intégrant les données les plus récentes.

Le lecteur y trouvera également des chapitres généraux sur l'histoire, la connaissance et la gestion des populations et des écosystèmes. Véritable outil d'identification et d'étude, cet ouvrage intéressera toute personne qui dans le cadre de pratiques de loisirs ou professionnelles est en contact avec la faune piscicole : naturalistes débutants et confirmés, pêcheurs et aquariophiles amateurs, pisciculteurs et gestionnaires des milieux naturels, scientifiques ou médiateurs environnementaux.

De Philippe Keith, Henri Persat, Eric Fumtrem et Jean Allard
Éditions Biotope ; 552 pages ; 16,5 x 24 cm ; 45 €

A l'affût des loutres



Stéphane Raimond, pisciculteur en Corèze, fait figure d'OVNI aux yeux de ses pairs. Confronté depuis de nombreuses années aux loutres qui lui ont mené la vie dure au point de parfois menacer la pérennité de son exploitation, il ne leur en a pas tenu rigueur. Au contraire, au fil du temps, il en est venu à les apprécier et à vouloir les connaître mieux. De tout ce temps, de ces rencontres, de cette passion, il en a fait un livre « A l'affût des loutres ». En le feuilletant, vous serez bien entendu séduits par les nombreux clichés de loutres, prises par exemple en pleine séance de pêche, un poisson dans la queue... Mais cet ouvrage n'est pas qu'un beau livre de photographies, c'est avant tout le récit d'une rencontre entre l'homme et l'animal et l'histoire d'une vie transformée par ce fabuleux mammifère.

Stéphane Raimond est en effet toujours pisciculteur. Mais il a tellement accepté la présence de celle qu'il considèrerait avant comme son pire concurrent qu'il lui a consacré un sentier de découverte aux abords même de ses bassins ! Sa clientèle peut ainsi progresser le long d'un parcours ludique agrémenté de panneaux explicatifs et de nombreuses photographies ! Si ce genre d'initiative pouvait voir le jour en Bretagne, on pourrait alors se dire qu'ici aussi économie et écologie peuvent faire bon ménage !

De Stéphane Raimond
Éditions Mines de Rien ; 130 pages ; 20 x 24,5 cm ; 22 €

Le Bio : qu'y a-t-il (vraiment) dans votre assiette ?



Le bio représente aujourd'hui à peine 2% de la consommation alimentaire des Français... Et pourtant, que d'émissions, que de unes de magazines et de débats passionnés ! L'agriculture biologique serait ainsi, pour les uns, le Graal des financiers et de l'industrie agro-alimentaire, et pour d'autres, la solution aux grands problèmes de l'environnement... Après avoir été perçu comme une secte de doux rêveurs dans les années 1970, puis comme l'apanage des bobos, le bio serait-il désormais annonciateur de transformations majeures, témoin d'un souci croissant d'une consommation citoyenne et responsable ? Dépassant les idées reçues, Michel Guglielmi et Christophe David font appel aux connaissances disponibles pour en cerner les enjeux et les limites.

De Michel Guglielmi et Christophe David
Éditions Le Cavalier Bleu ; 160 pages ; 14 x 20,5 cm ; 18 €

Pollution « mineure »

Suite à une grosse fuite dans une cuve défectueuse de l'usine de méthanisation Géotexia de Saint-Gilles-du-Mené, 50 tonnes de lisier se sont déversées dans le Lié. La station de pompage d'eau potable de Plémet a dû être fermée par la SAUR. Le PDG du site, prévenu par les pompiers, a qualifié cette rupture « d'incident » et la pollution de la rivière de « mineure » (O-F, 30/01/12). De l'intérêt de choisir soi-même ses qualificatifs.

Repentance

Le Père Dodu (société Doux) de Quimper vient de se faire épingleur par la répression des fraudes pour avoir commercialisé de la fausse viande, dite VSM (Viande Séparée Mécaniquement) en la faisant passer sur l'emballage pour de la « viande de saison ». Un déballage au tribunal correctionnel, prévu le 2 février (O-F, 1/02/12), aurait eu mauvais effet. Le Père Dodu a préféré recourir à la nouvelle procédure de repentance, dite de « comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC) » : je reconnais, je paye et je suis absous. Allez en paix mon Père Dodu !

Stratégie

Fin avril, au port de Toul ar Vilin sur la commune de Saint Michel en Grève, les grandes manœuvres ont débuté (Télégramme, 26/04/12). Une opération de désensablement a été lancée. Elle sera suivie d'une opération d'ensablement, destinée à faciliter le ramassage des algues vertes attendues pour l'été. Le nom du commandant de ses opérations gigognes stratégiques a été tenu secret. On hésite entre le capitaine Gribouille et le général Shadock.

Vaches

Un arrêté du 19/12/2011 fixe les nouvelles normes de rejet d'azote des bovidés applicables au 1er septembre prochain. Le résultat dépasse les espérances productivistes : une pauvre vache flemmarde, broutant l'herbe naturelle de sa prairie pendant 7 mois de l'année et ne produisant que 5 à 6.000 litres de lait, rejette davantage d'azote qu'une Holstein de compétition enfermée, dopée au maïs et au soja pour produire ses 8 à 10.000 litres. Les prairies permanentes, mise en avant dans les contrats de bassins destinés à contrer les algues vertes, en sont toute retournées.

Jeunes

Une solution radicale contre les rassemblements de jeunes importunant le voisinage par leur consommation de drogues et d'alcool : La commune de Middlesbrough, au nord-est de l'Angleterre, a choisi l'épandage de lisier de cochons dans un bois. (AFP, 28/12/11). Des employés communaux ont d'abord élagué les arbres « afin de rendre les jeunes plus visibles ». Les habitants du voisinage « préfèrent la légère odeur du lisier aux désagréments liés à la présence des jeunes. » Les porchers bretons ont les yeux fixés sur cette nouvelle ligne bleue des Vosges.

Retrouvez cette rubrique sur www.eau-et-rivieres.3600.fr

Pèlerinage

Le lundi 30 avril, à Tréflévénez (29), un camion transportant 101 cochons a dérapé sous la pluie (Télégramme, 2/05/12). Le pèlerinage vers l'abattoir de cette cargaison des 101 dalmatiens en âge de faire leur communion solennelle s'est terminé dans la rivière. Le chauffeur en est sorti indemne, mais 29 cochons - message codé adressé au département du Finistère - ont péri dans l'accident. Contribution spectaculaire à la réduction du cheptel porcien.

Une vache au robinet

Une vache tombe dans un étang. Ça peut arriver même à une bagnole... sauf que le conducteur s'en aperçoit généralement avant trois semaines... sauf que cet étang du Mézouet sur Glomel alimente en eau potable toute la région. L'accident est qualifié par le maire dans le journal (O-F, 16/05/12) de « regrettable »... sauf que cet étang est l'objet d'un périmètre de protection rapproché, par arrêté préfectoral en date du 7 novembre 1996. Parmi les interdictions liées à ce périmètre, article 8, celui de « l'abreuvement par introduction directe des animaux dans le cours d'eau aux berges des étangs de « Mézouet » et du « Corong » et « l'affouragement permanent des animaux à la pâture et notamment les élevages de type plein-air, à moins de 50 m des cours d'eau ». Devinez qui est chargé « en ce qui le concerne », article 15, de l'exécution de cet arrêté ? Le maire de Glomel ! Très regrettable en effet cet accident. La faute sans doute au Grenelle de l'environnement qui ne fait pas obligation aux vaches d'apprendre à nager.

Rattaché ?

Le protocole d'inventaire des zones humides du Finistère, imposé par le Conseil général aux communes qui sollicitent une subvention, invite celles-ci à mettre sur pied un comité de suivi sur le territoire concerné. L'objectif est d'atteindre une large « concertation entre les usagers les exploitants et les propriétaires de ces zones », la constitution de ces comités est même flechchée par le document de référence. Le maire de Plou-vorn qui manifestement ne veut pas d'ennui n'a pas hésité à désigner lui-même l'un de ses administrés en qualité de représentant « rattaché à Eau et Rivières de Bretagne », lequel administré n'a bien entendu jamais été membre de l'association ! Mais alors qui va payer les cotisations des membres « rattachés » ?



Sorties Nature 2012



Eau & Rivières

CENTRE RÉGIONAL D'INITIATION À LA RIVIÈRE

22810 Belle-Isle-en-Terre - 02 96 43 08 39

cir@eau-et-rivieres.asso.fr
http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr/



Calendrier 2012

DATE	THÈME	HORAIRES	LIEU
12 avril	La nature au jardin	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
10 juillet	Plantes médicinales	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
11 juillet	La ruée vers l'or	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
12 juillet	Chasseur d'images	14h - 17h	Étang de Plounérin
16 juillet	La ruée vers l'or	14h30 - 17h	Beg Leguer, Lannion
17 juillet	Jouets buissonniers	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
19 juillet	Plantes médicinales	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
23 juillet	La nature au jardin	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
24 juillet	La ruée vers l'or	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
25 juillet	Chasseur d'images	14h30 - 17h	Trébeurden
30 juillet	Jouets buissonniers	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
2 août	Plantes médicinales	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
3 août	La nature au jardin	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
7 août	Chasseur d'images	14h - 17h	Étang de Plounérin
8 août	Jouets buissonniers	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
10 août	La ruée vers l'or	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
14 août	Plantes médicinales	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
16 août	Chasseur d'images	14h30 - 17h	Trébeurden
17 août	Jouets buissonniers	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
20 août	La ruée vers l'or	14h30 - 17h	Beg Leguer, Lannion
22 août	Les filles de la nuit	20h30 - 23h	Belle-Isle-en-Terre
24 août	La ruée vers l'or	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre
29 sept	La nature au jardin	14h - 17h	Belle-Isle-en-Terre